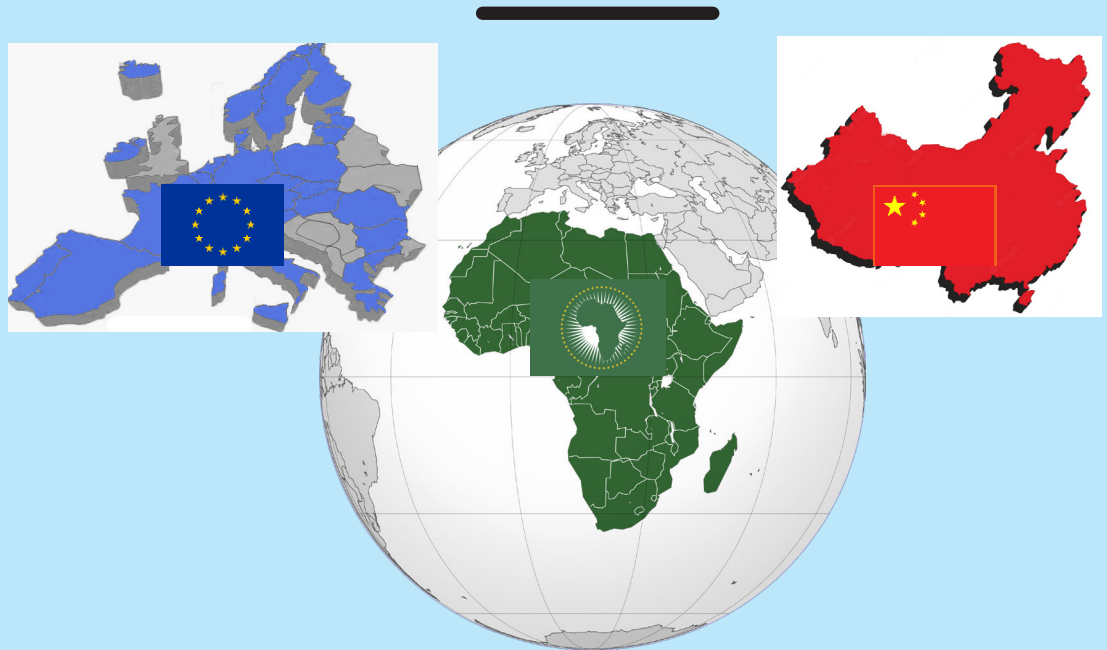


Association des auditeurs et cadres des sessions armement et économie de défense de l'Institut des hautes études de défense nationale

La Chine et l'Union européenne en Afrique Confrontation ou partenariat ?



Couverture, éléments :
World Bank
Wikipédia/ Martin23230
@Zairi no Design

LA CHINE ET L'UNION EUROPÉENNE EN
AFRIQUE
CONFRONTATION OU PARTENARIAT ?

Après la Chine
Quand l'Afrique s'éveillera, le monde tremblera
Napoléon
Alain Peyrefitte

Rédacteurs

Gérard Dugard, ingénieur général de l'armement (2s), a fait l'essentiel de sa carrière à la DGA, dans les domaines de l'aéronautique et de la guerre électronique, et a été directeur du centre d'analyse de défense. Il a également occupé des fonctions au SGDN et au conseil scientifique de la défense. Il est auditeur du CHEAr (26e session) et de l'IHEDN (46e session).

Gérard Roche, ingénieur chimiste. Il a fait toute sa carrière au service des Poudres puis à la SNPE. Après un passage en R & D dans le domaine des explosifs militaires, il a poursuivi son activité dans le domaine administratif (gestion des demandes d'avis en CIEEMG) et à la direction stratégique du groupe. Il est auditeur de la 29e session du CHEAr.

Nathaniel Saidenberg, ingénieur SupAéro, docteur en économie, a fait sa carrière à MBDA, où il a été en charge de programmes multinationaux, directeur de la politique industrielle, directeur de l'optimisation industrielle One MBDA en charge de la mise en place de centres d'excellence franco-britanniques. Il est auditeur de la 28e session du CHEAr.

Xavier Touzeau, professeur, titulaire d'un master «Sécurité internationale et défense» (université de Grenoble). Il a suivi la 183e session en région et le 46e cycle «intelligence économique et stratégique» de l'IHEDN.

Bernard de Vautrey, diplômé de l'université Paris-Dauphine-PSL, a fondé en 1979 et dirigé pendant quinze ans un groupe habilité défense comprenant une unité de protection rapprochée des hauts dirigeants (armement, activités duales et/ou sensibles...). Il a créé le concept de contre ciblage antiterroriste, a conseillé le ministre chargé de la sécurité (1986-1988), se consacre maintenant à l'analyse et au conseil en contremesures et contreterrorisme. Il est auditeur de l'IHEDN et de l'INHESJ/IHEMI.

Jean-Bruno Vautrey, Saint-Cyrien, colonel (er), a fait une carrière dans les troupes de marine en France et Outre-mer (en particulier, Chef de corps, Attaché militaire, Chef d'état-major interarmées...). Il a participé à plusieurs opérations extérieures : Djibouti, Rwanda, Tchad, Somalie, Ex-Yougoslavie. De 2008 à 2017, à Dubaï, il est directeur régional Sûreté/Moyen-Orient et Continent Indien pour Areva, puis pour le Groupe Alstom. Cadre à l'IHEDN, il a été responsable des sessions internationales ; il a suivi la session du Collège européen de sécurité et défense.

Remerciements

Les auteurs remercient, pour l'entretien accordé :

Colonel **Frédéric Gauthier**, Direction de la coopération de sécurité et de défense (MEAE)

Pascal Chaigneau, professeur émérite des Universités, directeur du Centre HEC de géopolitique

Sommaire

1. Introduction
2. Les ambitions de l'Afrique
 - 2.1 L'Afrique puissance
 - 2.2 Des avenirS sombres
3. Les ambitions de la Chine en Afrique
4. Les ambitions de l'UE en Afrique
 - 4.1 Les stratégies des États de l'UE
 - 4.2 La stratégie de l'UE
5. L'UE contre ou avec la Chine en Afrique
 - 5.1 Le commerce, les investissements et leur financement
 - 5.2 La transition énergétique et écologique
 - 5.3 La santé
 - 5.4 Le cyberspace
 - 5.5 L'influence
 - 5.6 La défense et la sécurité
 - 5.7 La gouvernance
 - 5.8 Un nouvel ordre mondial

6. Conclusion

Annexe Les ENVR

Bibliographie

Introduction

Un groupe de réflexion antérieur avait analysé de manière approfondie le devenir de l'Afrique, ses perspectives de développement et de sécurité, leurs conséquences sur l'Europe. Plusieurs scénarios, pessimistes ou optimistes, avaient été proposés.

Les tendances lourdes persistent : changement climatique, démographie, urbanisation, pandémie, conflits

Des évolutions significatives visent le progrès et le développement en Afrique, notamment : une zone de libre-échange commerciale se met en place progressivement; sous l'égide de l'Union africaine, l'agenda 2063 est le schéma et le plan directeur pour transformer, dans l'avenir, l'Afrique en puissance mondiale.

Dans un monde multipolaire en recomposition, d'anciennes et de nouvelles puissances, aux ambitions régionales ou mondiales, par divers modes d'action (influence politique, économie et finance, présence militaire, rayonnement culturel, démographie), s'intéressent à l'Afrique, qui recherche des partenaires dont elle a besoin pour son développement.

Dans la dernière décennie, la montée en puissance de la Chine a été fulgurante. La politique très volontariste menée, notamment avec le lancement de la BRI (Belt and Road Initiative, plus communément appelée « Nouvelles routes de la soie »), associée au « collier de perles », montre très clairement sa volonté de se hisser à la première place des superpuissances et de promouvoir un nouvel ordre mondial. La présente étude analyse particulièrement les ambitions et les activités de la Chine en Afrique.

Dans ce qui était leur zone d'influence ou même leur « pré carré », la France ou d'autres États européens (anciennes puissances coloniales) risquent de se trouver en compétition, voire en confrontation ou en conflit avec ces puissances, en particulier la Chine, dans cette « ruée sur l'Afrique ». L'Union européenne, qui possède de nombreux atouts lui permettant de prétendre jouer un rôle dans cette mutation, a actualisé sa stratégie globale envers l'Afrique.

Dans une approche prospective, la présence et les activités chinoises constituent-elles, pour la France et l'UE, des menaces ? Comment les contrer ? A contrario, des domaines de coopération et des opportunités de partenariats sont-ils envisageables ? Comment s'y préparer ?

—1—

Les ambitions de l'Afrique

De manière prospective, les enjeux et les ambitions de l'Afrique peuvent s'illustrer par différents scénarios. Un groupe de réflexion antérieur, sur le thème *L'Afrique demain, développement et sécurité*, [Réf 15] en avait proposé quatre :

- **les Lions pris au piège** : l'Afrique est piégée par ses élites rentières qui pensent que c'est à l'Europe ou à la Communauté internationale de prendre en charge l'élévation du niveau de vie des populations. Les pays africains demeurent bloqués par la fragilité de leur économie et tributaires des cours mondiaux. Une partie importante de la population continue de vivre dans la pauvreté et doit affronter une urbanisation sauvage. C'est l'Afrique des conflits larvés.
- **les Lions faméliques** : les États africains s'effondrent, la course à l'accaparement des rentes devenant violente et ruinant l'État. Les populations survivent dans des trappes de pauvreté et sont dominées par des seigneurs de guerre. Une Afrique dans cet état représente une catastrophe, aussi bien pour le continent africain que pour l'Europe.
- **les Lions sortent de la tanière** : quelques États africains arrivent à s'insérer dans la globalisation et émergent, entraînant les autres dans une dynamique progressiste et sociale. Les élites au pouvoir interviennent sur les dynamiques économiques et organisent un consensus politique qui permet une croissance rapide de qualité et équitable.
- **les Lions marquent leur histoire** : l'Afrique invente un nouveau mode de développement respectueux de la nature et des cultures ancestrales. Elle fait échec à la globalisation et à sa compétition féroce en organisant son indépendance et la production des biens et services nécessaires à ses populations. Tout en affichant sa volonté de se développer, l'Afrique reste soudée à ses valeurs culturelles.

Les tendances lourdes persistent ou se renforcent, que ce soit le changement, voire le dérèglement climatique, la multipolarité du monde devenue potentiellement conflictuelle, la croissance démographique rapide (1/3 des naissances

mondiales auront lieu en Afrique en 2025), les concentrations urbaines.

De nouvelles tendances se manifestent, telle que les initiatives de l'Union africaine, la numérisation et l'hyperconnexion, sans oublier les pandémies.

Deux scénarios prospectifs « extrêmes » ont été retenus [Réf 12, 17, 18].

L'Afrique puissance

Le plan directeur visant à transformer à l'avenir l'Afrique en puissance mondiale à long terme est l'Agenda 2063 [Réf 7], dont la déclaration solennelle a été signée lors des célébrations du jubilé d'or de la création de l'OUA/UA en mai 2013.

Il est en relation avec les 17 objectifs de développement durable 2030 de l'ONU.

Il comporte sept aspirations, décomposées en vingt objectifs, et il identifie les programmes phares, les plans de mise en œuvre et des résultats clés d'étapes intermédiaires.

Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable

Les populations africaines ont un niveau et une qualité de vie élevés, sont en bonne santé et ont atteint une forme de bien-être ; les citoyens sont bien formés et qualifiés, par la science, la technologie et l'innovation.

Les économies sont structurellement transformées ; une agriculture moderne accroît la productivité et la production ; une économie bleue/océanique accélère la croissance.

Les économies et les communautés sont durables sur le plan environnemental et résilientes au changement climatique.

Une zone de libre-échange sur le continent africain (*African Continental Free Trade Area, AfCFTA*) incarne l'ambitieux projet d'un marché unique des biens et services, de libre circulation des personnes et des capitaux, dans la perspective d'une union douanière africaine, avec l'intégration des huit communautés économiques régionales (*Regional Economic Communities, REC*) existantes, favorisant les investissements étrangers ; initié en janvier 2012, il est entré en service le 30 mai 2019 avec 54 signataires ; en février 2021, trente-six États l'avaient ratifié.

L'amélioration de la compétitivité au sein de ce marché permettra à l'Afrique de devenir un acteur économique global, influent dans les forums internationaux.

À l'échelle du continent, plusieurs cadres ont été mis en place pour traiter le développement de secteurs prioritaires : programme détaillé pour le développe-

ment de l'agriculture en Afrique (PDDAA), programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), vision minière africaine (AMV), stratégie pour l'innovation dans les sciences et la technologie en Afrique (STISA), promotion du commerce intra-africain (BIAT), développement industriel accéléré pour l'Afrique (AIDA).

La *stratégie de transformation numérique pour l'Afrique* [Réf 14] a pour objectif une société et une économie numériques intégrées et inclusives en Afrique, pour améliorer la qualité de vie des citoyens, par un développement socioéconomique exploitant les technologies et l'innovation numériques, in fine une révolution numérique.

L'Afrique possède 48 000 kilomètres de côtes et treize millions de km² de zone économique exclusive (ZEE). La *stratégie maritime intégrée africaine* (AIMS) vise à protéger les ressources maritimes africaines contre les menaces que constituent le changement climatique et les activités criminelles (trafic d'armes et de drogue, piraterie, pêche illégale).

Les orientations *MI5-city* encouragent les développements urbains intelligents, en termes de mobilité, d'habitat soutenable, de gestion des déchets et de zones vertes.

Des villes secondaires se sont développées.

Enfin, un développement décarboné a été rendu possible grâce aux énergies renouvelables, aux réseaux intelligents, à l'électrification et à la numérisation.

Des infrastructures de classe internationale couvrent tout le continent.

Une Afrique intégrée sur le plan politique

Qu'elle soit fédérale ou confédérée, elle est ancrée dans les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine.

Les institutions financières et monétaires continentales sont établies.

Une Afrique de bonne gouvernance

Elle est fondée sur les valeurs, les pratiques démocratiques, les principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit, ainsi que sur des institutions compétentes.

Une Afrique vivant dans la paix, la sécurité et la stabilité

L'architecture de paix et de sécurité en Afrique (APSA) est entièrement fonctionnelle et opérationnelle. Son objectif est de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent, par la résolution pacifique des conflits parmi les États

membres de l'Union africaine.

L'APSA comprend cinq organes :

- le conseil de paix et de sécurité (CPS) est l'organe décisionnel permanent pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, reposant sur deux organes subsidiaires : le comité d'État-major et le comité d'experts,
- le groupe des sages (GS),
- le système continental d'alerte rapide (SCAR) a pour objectif d'anticiper et d'éviter les conflits sur le continent et de fournir des informations sur leur évolution,
- la force africaine en attente (FAA) remplit plusieurs missions : l'observation et le suivi, l'appui à la paix, l'intervention dans un État membre dans certaines circonstances graves, la prévention de l'escalade d'un différend ou d'un conflit, la participation à la consolidation de la paix, notamment par le désarmement et la démobilisation post-conflit, ainsi que l'assistance humanitaire,
- le fond pour la paix (FP) doit fournir des ressources nécessaires pour financer les opérations de paix et de sécurité.

Tous les pays africains ont ratifié le traité sur le commerce des armes.

Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle

Elle s'enracine dans un patrimoine commun, des valeurs et une éthique partagées.

La renaissance culturelle africaine est prépondérante.

Une Afrique dont le développement est fondé sur le potentiel de ses populations, notamment celui des femmes et des jeunes¹, se souciant du bien-être des enfants

L'égalité est complète entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie.

La jeunesse est engagée et responsabilisée.

En 2050, l'Afrique représente un quart de la population mondiale ; avec 377 millions d'habitants, le Nigeria est le troisième pays le plus peuplé au monde, après l'Inde et la Chine.

1 En 2022, l'indice de jeunesse (proportion des moins de 15 ans dans la population) est élevé dans la majorité des pays africains ; il est proche de 50 % au Niger, au Tchad, au Congo, au Mali, en Somalie et au Burundi.

Une Afrique acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale

Elle participe de façon active et équilibrée aux affaires internationales et elle est un pilote de la coexistence pacifique.

Elle est entièrement souveraine et dispose des moyens de financer son développement.

Cependant, de nombreux objectifs intermédiaires fixés pour 2023 sont loin d'être atteints. Le succès de ce projet ambitieux suppose une action volontariste des populations et des dirigeants africains, afin de faire face aux immenses défis et aux tendances contraires de nombreux facteurs, qui pourraient mener à des futurs moins fastes.

Des avenir sombres

Une Afrique éclatée

Les États africains se situent dans un spectre très large, selon différents points de vue :

- la civilisation : arabe, africaine, et de multiples communautés ethniques (tribus), parfois transfrontalières, marquée par des influences coloniales ;
- l'économie : quelques pays producteurs de pétrole (mais dont les ressources vont baisser avec la mutation vers les énergies renouvelables) jusqu'à l'extrême pauvreté de pays subsahariens ;
- la gouvernance : de rares démocraties jusqu'aux autoritarismes les plus forts ;
- la solidité de l'appareil d'État : depuis les États faillis ou instables jusqu'à des régimes policiers ;
- la démographie : masse globale, natalité et répartition en groupes ethniques, socio-économiques ;
- la religion : courants multiples de la chrétienté et de l'islam, animisme ;
- les langues : 2000 langues (dont certaines européennes) et dialectes pratiqués ;
- la géographie et le climat.

En ce sens, parler d'UNE Afrique est illusoire. Les diversités sont sources de conflits intraétatiques et interétatiques.

Des catastrophes climatiques

L'Afrique souffre des effets du changement climatique : sécheresses records, inondations sévères, tempêtes et orages fréquents et violents, qui affectent la production agricole et céréalière, le trafic commercial (retards ou interruptions), la sécurité alimentaire (pertes de denrées périssables) et l'accès à l'eau potable.

Avec pour conséquence des conflits ou des révoltes (« de la faim »), liés à la pénurie et à l'augmentation des prix, qui touchent des millions d'Africains, et auxquels les gouvernements faibles ne peuvent faire face.

L'Afrique est extrêmement dépendante de l'importation de biens alimentaires.

La répartition de l'eau des fleuves, avec la construction de barrages régulateurs ou hydroélectriques, est source de tensions ou de conflits ; en particulier le Nil, entre l'Éthiopie (*Grand Ethiopian Renaissance Dam*), le Soudan et l'Égypte.

L'exploitation non soutenable des ressources naturelles, énergétiques et minières contribue à la dégradation des sols et à la pollution, affectant négativement les populations locales.

Une grande partie des populations, en croissance rapide, habitant des zones côtières peu élevées, est exposée à la montée du niveau des océans, à l'érosion et aux tempêtes violentes.

Indirectement, le changement climatique agit comme effet multiplicateur sur la fragilité, la stabilité et la sécurité des États.

La défaillance des États

Le *fund for peace* (FFP) évalue la stabilité ou la fragilité des états en fonction de douze indicateurs (eux-mêmes constitués de plusieurs facteurs) qui sont de nature sociale, économique, politique et militaire : démographie, réfugiés, violence, émigration, inégalités, pauvreté, légitimité de l'État, services publics, droit de l'homme et législation, appareil de sécurité, élites, interventions extérieures. Chaque indicateur est noté de 1 à 10. Leur addition fournit l'index de fragilité des États [Réf 20].

En 2021 sont classés :

- extrêmement fragiles (FSI > 100) : Somalie, Sud Soudan, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Tchad, Soudan
- très fragiles (FSI > 90) : Zimbabwe, Éthiopie, Nigéria, Guinée, Cameroun, Burundi, Érythrée, Libye, Mali, Niger, Mozambique, Ouganda, Congo, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire.

Aucun État africain n'a un FSI inférieur à 60.²

2

La France a un FSI de 32

La déficience de l'État se fait particulièrement sentir dans les zones rurales périphériques, éloignées des centres de pouvoir et abandonnées par eux. Pour assurer leur sécurité et les services publics, leurs habitants sont conduits à se replier sur leur communauté ou à faire appel à des potentats locaux, conduisant à une sécession vis-à-vis de l'État central ; ils sont un foyer de recrutement pour les groupes rebelles et les réseaux criminels.

Profitant de ce vide étatique, les groupes islamistes, extrémistes et violents, coalisés malgré leurs différences stratégiques, et s'étendant à partir de leurs bases locales initiales, ont instauré un proto-état islamiste, couvrant l'ensemble de l'espace du Sahara, du Sahel et de la Corne de l'Afrique, l'isolant du reste du monde. Leurs actions terroristes s'étendent vers les autres pays voisins, du centre de l'Afrique, à minorité musulmane, provoquant une partition religieuse.

Dans la plupart des autres pays à population majoritairement musulmane, des partis politiques islamistes sont (ou participent) au pouvoir et imposent une gouvernance fondée sur la loi islamique.

La lutte contre cet extrémisme violent a des impacts négatifs considérables sur l'économie des pays concernés, coûtant plusieurs centaines de milliards d'euros et des % du PIB. Elle dérive, vers les budgets militaires, des ressources financières aux dépens du développement économique et social. Ces conflits favorisent la prolifération et renforcent les trafics des armes conventionnelles. Certains États ont développé leur propre industrie d'armements pour contourner les embargos.

L'urbanisation galopante concentre un milliard et demi de personnes en 2050 dans les villes africaines ; notamment dans les mégalo-poles ; leurs gouvernements sont incapables de faire face aux demandes des habitants concernant la ségrégation, l'emploi, le logement salubre, l'alimentation et l'accès à l'eau, la gestion des déchets..., qui se traduisent par des manifestations politiques, notamment de la jeunesse, voire des révolutions.

Des pandémies

Le nombre relativement limité de morts attribués à la Covid 19 (200 000 ?) est sans doute inférieur à la réalité, en raison d'une capacité diagnostique insuffisante et de nombreux facteurs socioculturels réduisant la déclaration des cas ; cette spécificité africaine, loin des scénarios alarmistes, s'explique aussi par une population jeune à risque faible et un climat favorable (chaud et humide) limitant la transmission virale.

L'épidémie a tout de même eu des conséquences économiques significatives, dues à la réduction des échanges internationaux et a mis en évidence les insuffisances du système médical et hospitalier.

Le contact de la population avec la faune sauvage, réserve de multiples virus, fait craindre, comme cela s'est déjà produit pour le SIDA ou la fièvre d'Ebola, l'apparition future de pandémies humaines ou animales.

Des migrations massives

Fuyant leurs conditions de vie économique, sociale, sécuritaire, sanitaire ou climatique, la population des habitants déplacés et réfugiés atteint plusieurs dizaines de millions.

La plupart restent dans leur pays d'origine ou trouvent accueil dans les pays voisins ; leurs gouvernements doivent trouver les ressources pour assurer la sécurité et les services publics aux nouveaux arrivants, source de conflits avec les autochtones.

Mais une grande partie des émigrants cherche l'asile dans des pays développés, en particulier dans l'Union européenne, assez proche, par des procédures légales ou en faisant appel à des réseaux de trafiquants spécialisés, même au risque de leur vie.

À côté des actions endogènes des États africains, l'avenir de l'Afrique sera aussi dépendant des contributions à son développement de certaines puissances, plus ou moins lointaines, aux ambitions mondiales ou régionales et qui, dans une compétition multipolaire, défendront leurs intérêts propres sur ce continent, sous diverses formes d'engagements, de coopérations ou d'alliances : États-Unis, Russie, États du Golfe persique, Turquie, Inde, Japon...

Les chapitres suivants analysent particulièrement les stratégies de la Chine et de l'Union européenne dans cette nouvelle « ruée vers l'Afrique » (scramble for Africa).

—2—

Les ambitions de la Chine en Afrique

La stratégie de puissance de la Chine

La politique étrangère chinoise est très liée à la vision que la Chine a d'elle-même. Cette vision a été développée à partir du récit national construit au fil des siècles. Elle vise officiellement à l'harmonie, à la coopération et à la bienveillance. La Chine, qui fonctionne selon un schéma dictatorial sur le plan politique, a mis en place un capitalisme pourvoyeur de richesse, très contrôlé par le parti communiste chinois (PCC), qui a conduit à la croissance de son marché intérieur et à un enrichissement significatif d'une large partie de sa population au cours de ces vingt dernières années.

Depuis son arrivée au pouvoir, le président Xi Jinping a défini et mis en œuvre, sur le plan interne, la stratégie dite des « quatre globaux » :

- construire une société modérément prospère,
- approfondir la réforme engagée par son prédécesseur,
- gouverner intégralement la nation conformément à la loi,
- procéder au resserrement de la discipline au sein du PCC.

La politique lancée à partir de 2013 sous le nom de « nouvelles routes de la soie » constitue la traduction concrète du « rêve chinois » et vise à établir, avec les pays qui acceptent de participer, une « communauté d'avenir partagé », par :

- la coordination des politiques,
- la connectivité des infrastructures,
- la coopération dans la chaîne d'approvisionnement et l'investissement,
- l'intégration financière,
- la coopération et les échanges dans le domaine culturel,

- le développement économique et industriel.

À l'origine, les « nouvelles routes de la soie » devaient reprendre les itinéraires historiques des échanges commerciaux entre la Chine et l'Occident et intéresser les pays se trouvant sur cette trajectoire. Le concept a fait l'objet d'une large extension et de nombreux pays largement extérieurs à ces itinéraires historiques adhèrent au projet.

La contrepartie que la Chine attend très rapidement de ses investissements est une sécurisation de ses approvisionnements, nécessaires au bon fonctionnement de son économie. Les principaux besoins de l'économie chinoise concernent les produits énergétiques, gaz et pétrole, les minerais, le bois et certains produits agricoles, mais aussi une large ouverture des marchés à la vente des biens qu'elle produit, qu'il s'agisse de matériaux pour les travaux d'infrastructure ou de biens de consommation. De plus, la Chine ne veut plus être « l'usine du monde » ; en développant son marché intérieur et en augmentant les salaires pour améliorer le niveau de vie de sa population, elle a besoin de délocaliser certaines de ses productions industrielles afin de rester compétitive au niveau mondial.

Aujourd'hui, la Chine est la seconde économie du monde et possède, par ailleurs, une puissance militaire conséquente. Le PCC a présenté les objectifs pour parvenir fondamentalement à la modernisation socialiste à l'horizon 2035 [Réf 25].

Pour faire face à la pandémie de Covid 19, la Chine a adopté, pendant plusieurs années, une politique « zéro covid », très contraignante pour les personnes et fortement impactante pour l'économie. Devant les récriminations d'une partie importante de la population ayant conduit à des émeutes dans le pays, le gouvernement a décidé fin 2022 de lever la quasi-totalité des mesures contraignantes, ce qui a conduit à une flambée de l'épidémie, la population étant peu vaccinée, avec un vaccin peu efficace, notamment contre le variant omicron. Ces stratégies affectent durablement le fonctionnement de l'économie chinoise ; de ce fait, les possibilités de la Chine d'intervenir financièrement en Afrique se trouvent réduites. Plus globalement, ces événements sont susceptibles de modifier l'impact de la politique chinoise en Afrique.

La stratégie chinoise de partenariat en Afrique

Le continent africain constitue une cible de choix pour la mise en œuvre de sa stratégie mondiale. Elle se traduit en Afrique dans un livre blanc [Réf 29] qui décrit la stratégie de coopération sinoafricaine dans la nouvelle ère, sous

la forme d'un partenariat d'égalité, dans une vision à l'horizon 2035 [Réf 16].

Cette stratégie s'exerce notamment au sein du forum sur la coopération sinoafricaine (FCSA), créé en 2000, où 53 pays africains et l'Union africaine sont représentés.

Lors du 8^e FCSCA, un plan d'action à l'horizon 2035 a été défini [Réf 24], en synergie avec l'agenda 2063 de l'UA. Le programme comporte neuf domaines de coopération et de partenariat :

- la santé, comportant la fourniture de vaccins et l'envoi de coopérants médicaux (500 soignants et assistants médicaux). La production de vaccins anti-covid en coopération avec des entreprises africaines est envisagée,
- la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'agriculture. La Chine enverra 500 agronomes et mettra en place des fermes modèles pour diffuser les bonnes pratiques,
- le commerce : la Chine, pour favoriser les exportations africaines, va simplifier les démarches administratives et réduire, voire supprimer, des droits de douane sur certains produits,
- les investissements : la Chine s'engage à favoriser les investissements de ses entreprises à hauteur de 10 Mrds USD, pour l'industrialisation et la création d'emplois,
- l'innovation numérique : la Chine développera des coopérations dans la télédétection par satellite et favorisera l'implantation de l'e-commerce,
- le développement vert : la Chine participera à la mise en place de la grande muraille verte sud sahélienne et construira des zones industrielles bas carbone,
- le renforcement des capacités : la Chine contribuera à la restauration d'écoles, organisera des forums de formation pour 10 000 cadres locaux et incitera les entreprises chinoises actives en Afrique à embaucher des locaux (800 000 emplois sont prévus),
- les échanges et la culture : la Chine est disposée à inscrire tous les pays africains entretenant avec elle des relations diplomatiques sur la liste des pays accessibles aux touristes voyageant en groupe. Des festivals de films chinois seront organisés en Afrique et réciproquement,
- la paix et la sécurité : la Chine veillera à ce que les pays africains puissent assurer par eux-mêmes leur propre sécurité, en particulier vis-à-vis des terroristes et des pirates.

Quelques domaines sont analysés plus précisément, en se référant aux actions déjà engagées par la Chine.

Les prêts et les investissements

La Chine a pris une place prépondérante en tant que pourvoyeur de crédit à l'Afrique, notamment subsaharienne au cours des deux dernières décennies. La dette bilatérale de ces États vis-à-vis de la Chine est passée de 3,1 % en 2000 à 62,1 % en 2020 de leur dette bilatérale totale.

Les organismes chinois prêteurs sont impliqués dans une organisation complexe et peu transparente. Les deux principales banques étatiques qui agissent en Afrique sont EximBank of China, qui pourvoit à 56,8 % des prêts bilatéraux accordés et la China Development Bank, qui en fournit 22,9 %. Sur la période 2000-2019, sept pays ont bénéficié d'importants prêts : l'Angola, l'Éthiopie, la Zambie, le Kenya, le Nigeria, le Cameroun et le Soudan.

L'année 2016 marque une certaine inflexion dans la politique de la Chine. Jusqu'à cette date, la Chine a surtout réalisé des prêts et assez peu contribué aux investissements directs étrangers (IDE). À partir de cette date, le volume de prêts accordés a décliné, alors que les IDE ont augmenté de manière significative. À la fin de l'année 2020, le montant des IDE d'origine chinoise était estimé à 47,4 Mds USD.

En 2021, le FMI a constaté que la Chine détenait 15 % de la dette extérieure de l'Afrique et au cours de ces trois dernières années, environ deux tiers de tous les nouveaux prêts étaient contractés en Chine.

La Chine paraît largement favoriser les accords de prêts bilatéraux, par rapport à une participation à un financement multilatéral dans le cadre de l'aide publique au développement (APD). Cette posture permet de développer, vis-à-vis du pays emprunteur, une influence importante et d'orienter, dans un sens favorable aux intérêts chinois, les décisions politiques de ces pays, voire dans certains cas, d'exercer une pression. Des analystes ont lancé des avertissements concernant les pièges de la dette, certains allant même jusqu'à qualifier le comportement de la puissance chinoise comme étant une nouvelle forme de colonialisme.

Une autre caractéristique des interventions financières chinoises en Afrique est leur opacité : une partie significative des prêts accordés ne sont signalés ni au FMI ni à la Banque mondiale.

Une autre façon est de financer directement la ou les entreprises chinoises titulaires du marché de réalisation de l'investissement ; les fonds ne transitent à aucun moment par le pays africain concerné et sont donc difficilement identifiables.

Les matières premières

La Chine a des besoins importants en matières premières de toutes natures, dont elle a besoin pour sa croissance et dont l'Afrique dispose.

Dans ce domaine, la Chine intervient depuis longtemps et de façon très im-

portante. Elle exploite des gisements d'hydrocarbures (pétrole, gaz), des mines, des forêts et des propriétés agricoles, dont elle importe une grande partie de la production.

Loin d'être exhaustifs, quelques exemples significatifs illustrent ces activités.

L'Angola, gros producteur de pétrole, fournit plus de 70 % de sa production à la Chine. Aluminium métal et bauxite viennent de Guinée, du Ghana et de Sierra Leone. La Chine importe d'Afrique du cuivre, du cobalt, du nickel, du manganèse, ainsi que de l'uranium et du thorium principalement de Namibie pour ses centrales nucléaires.

Les infrastructures

La Chine soutient l'Afrique dans le développement des infrastructures, pour en faire une priorité de la revitalisation économique. Elle s'appuie sur son expérience : son développement industriel spectaculaire a été précédé par des investissements massifs en matière d'infrastructures.

La Chine, grâce à ses énormes réserves financières, est le seul pays à proposer à l'Afrique des financements aussi importants pour la construction de ses infrastructures ; elle est devenue un acteur incontournable. Une grande partie des projets sur ce continent est menée par des entreprises chinoises et/ou soutenue par des financements chinois.

Sur le continent africain, l'investissement total dans les projets d'infrastructures mis en œuvre par les entreprises chinoises a atteint en 2020 près de 200 milliards de dollars cumulés, soit 31,4 % du total. Depuis la fondation du FCSA, les entreprises chinoises ont utilisé divers fonds pour aider les pays africains à construire et à moderniser plus de 10 000 kilomètres de chemins de fer, près de 1000 ponts, 100 ports, ainsi que 66 000 kilomètres de lignes de transmission et de distribution d'électricité. Elles ont également aidé à construire une capacité de production d'électricité de 120 millions de kilowatts, un réseau de communication de base de 150 000 kilomètres et un service de réseaux couvrant près de 700 millions de terminaux d'utilisateurs. En 2020 a été planifiée la construction de 30 000 kilomètres de routes en 10 ans.

La Chine a créé 25 zones de coopération économique et commerciale dans 16 pays d'Afrique.

L'influence chinoise

Les opérations d'influence (*soft power*) sont une composante de la puissance chinoise [Réf 1].

Ses moyens non coercitifs afin de servir ses intérêts englobent le domaine

culturel, la diplomatie, les médias...

L'approche diplomatique de la Chine avec les pays africains est guidée par les principes du FCSA, notamment la « *non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays* » et utilise l'argument de la solidarité Sud-Sud. La réussite du développement à la chinoise séduit des États africains. Ni les droits de l'homme ni les réformes structurelles ne sont une condition préalable à la coopération pour la Chine. La Chine a nommé « un Monsieur Afrique », ambassadeur itinérant du ministère des Affaires étrangères.

Dans le domaine culturel, la Chine a fait au cours des quinze dernières années un effort très important en ouvrant des instituts Confucius dans de nombreux pays d'Afrique, dans le but d'assurer la promotion de la culture et de la langue chinoises; aujourd'hui, il en existe 61. Trente universités ont ouvert des départements de culture et d'étude de la langue chinoise et seize pays africains ont introduit l'étude de la langue chinoise parmi les options possibles de langue étrangère. Il y a 5 000 enseignants professionnels ou bénévoles présents en Afrique pour apprendre le chinois aux autochtones. Ces instituts Confucius se livreraient à d'autres activités : espionnage et influence auprès du personnel politique, de décideurs et d'acteurs économiques locaux. Compte tenu de la faiblesse des structures administratives et de la corruption qui atteint, en Afrique, des niveaux élevés, l'action de ces instituts Confucius est particulièrement performante.

Les médias, en quelques années, sont devenus aussi une des composantes primordiales de l'influence chinoise en Afrique. En 2015, la Chine a fourni plus de financement pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique que l'ensemble des agences multilatérales et les principales démocraties. Dans le cadre du FCSA, de très nombreuses aides techniques et financières sont offertes aux médias locaux. À partir de 2006, le bureau du Kenya de l'agence de presse d'État Xinhua s'est vu confier la coordination de la trentaine de bureaux implantés en Afrique subsaharienne, avec une ligne éditorialiste plus nuancée et moins agressive vis-à-vis des Occidentaux, mais beaucoup plus insidieuse : le contenu est gratuit pour les médias locaux, qui publient donc des textes rédigés par des journalistes chinois sur les thématiques sinoafricaines.

L'influence chinoise dans l'environnement de l'information repose non seulement sur un nombre massif de comptes Twitter, Internet; mais aussi sur une couverture médiatique soigneusement positionnée sur les chaînes locales. En 2012, au lieu de continuer d'émettre depuis la Chine, CCTV (*China Central Television*) a créé son antenne africaine, CCTV Africa qui complète Xinhua et la RCI (Radio Chine Internationale). Peu après, StarTimes, l'opérateur de télévision payante, et plusieurs initiatives dans le secteur du cinéma, comme la création, en 2017,

du festival du film sinoafricain, viennent en appui de l'influence chinoise ; le film d'action chinois *Wolf Warrior 2* raconte l'histoire d'un superhéros chinois sauvant des Africains victimes de mercenaires et de trafiquants d'armes occidentaux, en vue d'obtenir un impact comparable à celui qu'a connu le film américain *Rambo*. Le succès est au rendez-vous et s'ajoute à l'engouement des Africains pour les séries TV chinoises.

Dans la droite ligne de la propagande communiste, ces médias, sous le contrôle du gouvernement et du PCC, ont l'objectif de renforcer l'image de marque de la Chine, tout en vantant les mérites de son système de gouvernement.

La défense et la sécurité

La Chine s'intéresse depuis 2009 à la défense de ses intérêts en dehors du territoire national et à la sécurité des mers, faisant d'elle un acteur de plus en plus présent à l'échelle mondiale ; c'est ce que l'armée populaire de libération (APL) nomme les « nouvelles missions historiques ».

Cette protection des intérêts chinois repose sur la stratégie du « collier de perles », une stratégie maritime qui consiste à installer pour la marine de guerre chinoise des points d'appui, commerciaux et/ou militaires.

En outre, Xi Jinping a fait de l'intégration civilo-militaire³ un des piliers de son expansion dans le monde, avec la promulgation en 2017 d'une loi qui fait obligation aux entreprises chinoises de participer à la collecte du renseignement.

Sur le continent africain, la présence croissante de la Chine en matière de sécurité a pour but officiel d'assurer la protection des ressortissants chinois (notamment des milliers de travailleurs envoyés pour construire les infrastructures financées par elle) et des 10 000 entreprises chinoises liées à la route de la soie ; à cela s'ajoute la lutte contre le terrorisme et la piraterie. Le FCSA sur la défense et la sécurité de 2018 a reconnu clairement ces objectifs. Cette stratégie de défense se réalise en grande partie dans un cadre bilatéral, avec un engagement coopératif militaire approfondi dans plusieurs secteurs. Il ne semble pas y avoir actuellement d'accords de défense formalisés entre la Chine et des États africains ; ou ces accords, s'ils existent, font l'objet d'une très grande discrétion.

Par ailleurs la Chine apporte une contribution significative aux opérations de l'ONU en Afrique.

Cette coopération sinoafricaine recouvre l'implantation de bases militaires, les ventes d'armes, le soutien technique aux armées locales et la formation de cadres sur place et en Chine.

////////////////////

3 L'intégration civilo-militaire (ICM) est le processus visant à « combiner les bases industrielles et technologiques de défense et civile afin que les technologies, les procédés de fabrication et les équipements, le personnel et les installations puissent être utilisés en commun ».

Dans cette optique, le golfe d'Aden fait l'objet d'une présence militaire chinoise renforcée, avec l'inauguration de la base militaire de Djibouti le 1er août 2017, qui occupe une position stratégique d'entrée en l'Afrique de l'Est; 14 milliards de dollars d'investissements chinois ont été réalisés depuis 2017 et 250 soldats y sont postés en permanence; une présence plus importante est à attendre, avec une projection de 10 000 soldats à l'horizon 2026, date à laquelle Pékin compte avoir transformé cette enclave en avant-poste militaire. D'autres bases militaires pourraient voir le jour dans le futur en Guinée équatoriale ou à Walvis Bay, en Namibie.

Les ventes d'armes chinoises sur le continent africain sont en pleine croissance [Réf 19]. Ainsi, 33 % de l'armement importé en Afrique provient de Chine; vingt-deux pays africains achètent du matériel militaire chinois de toutes catégories : armes légères, chars d'assaut, véhicules de transport, avions de patrouille maritime, missiles et drones.

La Chine a installé des usines d'armement en Afrique, qui lui permettent des circuits courts de livraison d'armes, tout en contournant les embargos internationaux : fabrique d'explosifs et de détonateurs en Guinée; usines d'armes légères (Mali, Soudan, Zimbabwe). NORINCO (China North Industries Corporation), un des plus grands acteurs de l'armement mondial, a créé une filiale au Maroc en 2021.

L'engagement militaire chinois bilatéral en Afrique passe aussi par des manœuvres conjointes, comme au Nigéria, au Ghana, ou encore au Gabon pour l'année 2018.

Enfin, la Chine forme des militaires africains sur son territoire, au sein de l'académie militaire chinoise, l'académie de l'aviation des forces aériennes et l'académie navale de Dalian.

La présence sécuritaire de la Chine s'exerce essentiellement par l'emploi de sociétés militaires privées (SMP), dénommées « sociétés de services de sécurité 安保 » [Réf 26]. À la suite de l'envoi de SMP en 2010 pour lutter contre la piraterie au large des côtes africaines, leur présence sur ce continent est en constante augmentation; elles sont axées sur la protection des projets BRI et des investissements commerciaux. Au moins neuf sociétés de sécurité chinoises sont actives en Afrique subsaharienne. Ainsi, Beijing DeWe Security Service utilise environ 2 000 personnes afin d'assurer la protection du Standard Gauge Railway, chemin de fer construit par les Chinois entre Mombasa et Naivasha. Cette société protège aussi l'exploitation de gaz naturel de 4 milliards de dollars, soutenue par la Chine et partagée entre l'Éthiopie et Djibouti. D'autres sociétés protègent les mines appartenant à la Chine en Afrique du Sud, gardent les projets BRI en Somalie et protègent les corridors de transport dans le golfe de Guinée

et le golfe d'Aden. Lorsque 300 ouvriers chinois du pétrole étaient pris entre des factions rivales au Soudan du Sud en 2016, le personnel de De We a été envoyé pour les secourir ; les gardiens de la paix chinois de l'ONU, qui auraient pu accomplir cette tâche, sont restés dans leurs casernes. En mars 2023, neuf Chinois ont été tués sur le site minier de Bambari en Centrafrique ; le ministère chinois des affaires étrangères a demandé à ses ressortissants d'évacuer les zones dangereuses de ce pays. Les frictions avec les autorités de pays africains sont nombreuses, car ces SMP ne respectent pas la réglementation sur la détention et l'emploi d'armes.

Dans l'avenir, les SMP pourraient être utilisées par Pékin, soit en appui des forces armées (APL), soit au contraire en amont avant l'arrivée de l'APL.

Grâce au développement et à l'implantation toujours plus grande de ses SMP, Pékin peut compter partout sur des hommes assurant la sécurité de ses intérêts et qui n'engagent pas la responsabilité de l'État chinois à la différence de l'APL. Elles sont devenues un des acteurs indispensables des nouvelles routes de la soie. Ces SMP chinoises ne sont pas sans rappeler la milice Wagner mise en place par la Russie, ce qui pourrait permettre, le cas échéant, à la Chine de commanditer des actions sans que l'État chinois ne soit directement impliqué.

La santé

Les ambitions à long terme de la Chine en matière de diplomatie sanitaire sont définies dans le plan « *Healthy China 2030* » [Réf 30] :

- renforcer les échanges et la coopération internationale dans le domaine de la médecine traditionnelle chinoise,
- utiliser pleinement les mécanismes de dialogue stratégique national de haut niveau pour intégrer la santé dans l'agenda diplomatique des grandes puissances,
- participer activement à la gouvernance mondiale de la santé,
- exercer une influence sur la recherche, la négociation et l'élaboration de normes, de règles et de lignes directrices internationales pertinentes,
- renforcer l'influence internationale et la voix de la Chine dans les institutions internationales en lien avec la santé.

Sont particulièrement visés les pays situés le long de l'initiative «Une ceinture, une Route».

La coopération Sud-Sud sera renforcée : des équipes médicales continueront à être envoyées dans les pays en développement ; l'assistance médicale, y compris les soins de santé maternelle et infantile, sera renforcée ; un soutien sera

apporté à la construction de systèmes de prévention et de contrôle des maladies.

La coopération entre l'Afrique et la Chine est envisagée dans une vision essentiellement bilatérale, voire utopique, avec la construction d'une « communauté de santé Chine-Afrique ».

—3—

Les ambitions de l'UE en Afrique

En raison de leur histoire commune et de leur proximité géographique (seulement séparées par la mer Méditerranée, facilement franchissable; quelques États européens possédant des territoires en Afrique), l'Afrique et l'Union européenne partagent de multiples intérêts. Leurs liens anciens et profonds ont sans cesse évolué et ont été amenés à être réactualisés selon les circonstances et les événements. Le devenir de l'Afrique au ^{xxi}e siècle sur les plans économique, politique, social, technologique, démographique, climatique et environnemental fait naître de nouvelles perspectives et de nouveaux défis pour les États européens et l'UE et invite à repenser de nouvelles modalités de coopérations entre les deux espaces.

Les stratégies des États de l'UE

Les stratégies des États européens vis-à-vis de l'Afrique sont diverses; elles se distinguent sur plusieurs critères [Réf 13] :

- leurs intérêts nationaux,
- leurs priorités :
 - ▷ *thématiques* : économie, démographie et migration, terrorisme, gouvernance, changement climatique;
 - ▷ et *géographiques*, selon leurs zones d'influence : Afrique de l'Ouest (golfe de Guinée) et Sahel, Afrique centrale et Grands Lacs, Afrique du Sud et de l'Est (Corne de l'Afrique, océan Indien).
- le niveau et la nature de leurs engagements, qui s'exercent sous la forme de *hard power* (opérations bilatérales, multilatérales, onusiennes) et/ou de *soft power* (présence diplomatique et consulaire, bureaux commerciaux et d'affaires, aide au développement, culture).
- le cadre institutionnel, concrétisé par des documents de stratégie, des sommets diplomatiques.

Ce qui conduit à distinguer quatre groupes, par ordre décroissant d'implication stratégique :

- Belgique, France, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne ;
- Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Pays-Bas, Suède ;
- République tchèque, Hongrie, Malte, Pologne, Slovaquie ;
- Bulgarie, Croatie, Chypre, Estonie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Roumanie, Slovénie.

Après le Brexit, le Royaume-Uni a signé un protocole d'accord de coopération avec l'Union africaine.

En ce qui concerne particulièrement **la France**, l'actualisation en 2021 de la revue stratégique de défense et de sécurité nationale a confirmé que l'Afrique constitue une zone d'intérêt majeur. Elle a une très longue tradition de partenariat avec l'Afrique, liée à une histoire commune, notamment au travers des sommets France-Afrique (depuis 1973), de la francophonie et du franc CFA. Les partenariats avec les États islamiques africains ont fait l'objet d'une étude antérieure [Réf 21].

Elle a signé des accords de coopération structurelle, de sécurité et de défense avec plusieurs États africains ; elle dispose de quatre bases militaires permanentes (Sénégal, Gabon, Djibouti, Côte-d'Ivoire) et de bases opérationnelles avancées en fonction des opérations extérieures (OPEX) ; elle intervient militairement, à la demande des États ou dans le cadre de l'ONU, dont elle est membre permanent du conseil de sécurité ; la fin de l'opération Barkhane a été décidée ; les forces se sont retirées du Mali et du Burkina Faso. Quelques États européens lui apportent un soutien opérationnel (task force Takuba) ou logistique.

La formation des militaires africains, élément central des partenariats, s'incarne dans les 17 écoles nationales à vocation régionale (ENVR en annexe).

Lors de la conférence des ambassadeurs [Réf 23], le président de la République a placé l'Afrique, associée dans un partenariat d'égal à égal, au cœur de la stratégie multilatérale de la France, puissance d'équilibre. Cette stratégie, globale, intègre diverses composantes, notamment :

- la transformation du financement des économies africaines,
- la paix, la sécurité et la stabilité,
- l'influence assumée (défensive et offensive) et le rayonnement, par l'éducation, la culture (Afrique créative), le sport, la gastronomie, les diasporas, en association avec la jeunesse africaine (Maison des mondes africains),
- le soutien aux acteurs démocrates (fondation de l'innovation pour la démocratie).

La revue nationale stratégique 2022 indique que, face à l'évolution de la menace terroriste et aux influences croissantes de ses compétiteurs stratégiques sur le continent africain, la France souhaite nouer des partenariats rénovés, bâtis sur la demande des États africains et intégrant davantage les aspects civils de

coopération, selon un continuum sécurité, défense, diplomatie, développement, et construire, dans la durée, une proximité stratégique plus forte avec les armées africaines qui le souhaitent, notamment dans la perspective de la renégociation de plusieurs traités majeurs. L'influence, dans toutes ses dimensions (diplomatique, militaire, économique, culturelle, sportive, linguistique, informationnelle) constitue une nouvelle fonction stratégique.

Ces stratégies nationales ont plusieurs objectifs communs vis-à-vis de l'Afrique : l'intégration économique, la paix et la sécurité, la lutte contre le changement climatique, la numérisation, le multilatéralisme.

Mais certains intérêts divergent ou sont en compétition : énergie, présence et influence politique, interventions militaires, commerce et investissements, « narration ». Ces divergences et des actions fragmentées sont une source de faiblesses vis-à-vis des puissances compétitrices.

Une stratégie commune via l'UE doit renforcer la position européenne, dans la mesure où certains domaines de souveraineté, encore de la compétence des États, seront transférés vers une UE puissance.

La stratégie de l'UE

La Boussole stratégique

Le Conseil européen a approuvé, le 21 mars 2022, la *Boussole stratégique* [Réf 9], dont l'ambition est de renforcer la sécurité et la défense d'une Union européenne puissance, qui protège ses citoyens, ses valeurs et ses intérêts et qui contribue à la paix et la sécurité internationales.

Dans ce cadre, l'amélioration de la sécurité des partenaires africains est une priorité clé, en :

- s'appuyant sur les missions et opérations militaires et civiles, les programmes de paix et de stabilisation, les mesures d'assistance et le soutien financier,
- développant le dialogue et la coopération,
- liant l'assistance militaire à des réformes structurales (notamment la gestion des ressources humaines), y compris dans la sécurité civile,
- renforçant leur résilience aux menaces conventionnelles et hybrides, à la désinformation et aux cyberattaques,
- soutenant leur lutte contre l'instabilité et le terrorisme,
- renforçant la coopération avec l'Union africaine (entraînement, équipements) et le soutien vers une autonomie de ses opérations de paix.

« The Global gateway »

Selon une estimation du G20, le déficit en investissements d'infrastructures dans le monde atteindrait 13 billions de dollars d'ici 2040.

The Global gateway [Réf 3] est l'offre de l'UE pour contribuer au développement de ces infrastructures, mais aussi pour défendre ses intérêts, renforcer la résilience de ses approvisionnements et ouvrir des opportunités commerciales, face aux autres puissances, majeures ou régionales.

Les investissements prioritaires seront : le numérique, le climat et l'énergie, les transports, la santé, l'éducation et la recherche.

L'UE compte mobiliser 300 milliards d'euros entre 2021 et 2027 sur ce programme, qui repose sur plusieurs principes : valeurs démocratiques et hauts standards, bonne gouvernance et transparence, partenariats équilibrés, économie verte et propre, sécurité, investissements privés. 135 milliards proviendront d'un instrument financier innovant, l'*European Fund for Sustainable Development Plus* (EFSD +).

Plus de 150 milliards d'euros d'investissements seront attribués à l'Afrique, notamment pour le déploiement de l'initiative pour une énergie verte, un réseau de transports transméditerranéen (TMT-N) et sa connexion aux corridors stratégiques adjacents subsahariens, le renforcement des centres africains de contrôle et de prévention des maladies.

Une stratégie globale avec l'Afrique

Afin de renforcer l'alliance stratégique de l'UE avec l'Afrique, la Commission européenne et le haut représentant de l'Union ont proposé une nouvelle stratégie globale [Réf 5], qui repose sur cinq partenariats pour :

- une transition verte et l'accès à l'énergie,
- la transformation numérique,
- une croissance et des emplois durables,
- la paix et la gouvernance,
- la migration et la mobilité.

Ils se concrétisent par dix pistes d'action :

- maximiser les avantages de la transition verte et réduire les menaces pesant sur l'environnement, dans le strict respect de l'accord de Paris ;
- stimuler la transformation numérique du continent,
- augmenter de manière considérable les investissements durables, d'un point de vue environnemental, social et financier, et résilients, face aux effets du changement climatique ; renforcer l'utilisation de mécanismes de financement innovants et stimuler l'intégration économique régionale et continentale,

notamment par l'AfCFTA,

- attirer les investisseurs en aidant les États africains à adopter des politiques et des réformes réglementaires qui améliorent l'environnement des entreprises et le climat d'investissement, y compris des conditions de concurrence équitables,
- améliorer l'apprentissage, les connaissances et les compétences, les capacités de recherche et d'innovation, en particulier chez les femmes et les jeunes ; protéger et améliorer les droits sociaux et éradiquer le travail des enfants,
- adapter et approfondir le soutien de l'UE aux efforts de paix déployés par l'Afrique, moyennant une forme de coopération plus structurée et plus stratégique, avec un accent plus marqué sur les régions où les vulnérabilités sont les plus importantes,
- intégrer la bonne gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'action et la coopération,
- garantir la résilience, en créant un lien entre les interventions, qu'elles relèvent de l'humanitaire, du développement, de la paix ou de la sécurité, à toutes les étapes du cycle d'un conflit ou d'une crise,
- mettre en place des partenariats équilibrés, cohérents et globaux en matière de migration et de mobilité,
- renforcer l'ordre international fondé sur des règles et le système multilatéral, articulé autour des Nations unies.

La *facilité européenne pour la paix* (FEP), établie en 2021, est un instrument extrabudgétaire qui a pour objectif d'améliorer la capacité de l'UE à prévenir les conflits, à consolider la paix et à renforcer la sécurité internationale, en permettant le financement d'actions opérationnelles relevant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense, ainsi que des mesures d'assistance. Elle remplace et élargit les anciens instruments financiers existant dans ce domaine : le mécanisme Athena et la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique.

Son plafond financier est fixé à 5,7 milliards d'euros courants pour la période 2021-2027.

Six opérations sont en cours en Afrique :

- l'EUNAVFOR ATALANTA (piraterie dans la Corne de l'Afrique),
- la mission de formation de l'Union européenne EUTM Somalie,
- l'EUTM République Centre Africaine,
- l'EUNAVFOR MED IRINI (embargo en Libye),
- l'EUTM Mozambique.

L'EUTM Mali s'est arrêtée (en raison de la présence des mercenaires russes Wagner) et les moyens sont redéployés dans les États voisins.

L'UE met en place une présence maritime coordonnée (PCR) dans le golfe de Guinée et dans le Nord-ouest de l'océan Indien.

L'EUAM RCA est une mission civile de conseil, sans pouvoir exécutif, dans la réforme du secteur de la sécurité intérieure.

La coopération avec l'Afrique

La déclaration finale du 6e sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine, tenu en février 2022, présente *Une vision commune pour 2030* [Réf 8], qui a pour objectif de consolider un partenariat renouvelé, « pour la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable et inscrit dans la durée et la prospérité pour nos citoyens et nos générations futures, en réunissant nos peuples, nos régions et nos organisations » et de répondre aux défis immédiats et à long terme, notamment :

- **un accès juste et équitable aux vaccins** : l'UE fournira à l'Afrique au moins 450 millions de doses de vaccin, en coordination avec la plateforme de l'équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique (AVATT), en mettant plus de 3 milliards de dollars à la disposition du mécanisme COVAX; l'Europe mobilisera 425 millions d'euros pour accélérer le rythme de la vaccination, en coordination avec le CDC Afrique. L'objectif est la souveraineté à part entière de l'Afrique en matière de santé,
- **le traitement de la dette** : canaliser une partie des droits de tirage spéciaux (DTS) vers l'Afrique; 13 milliards de dollars ont été promis par plusieurs États membres de l'UE; examiner des instruments de prêt en faveur de projets d'investissement durable dans des secteurs prioritaires, dans la stratégie *Global gateway*,
- **la paix et la sécurité** : soutenir la formation, renforcer les capacités et les équipements, afin d'intensifier les opérations de paix autonomes menées par les forces de défense et de sécurité africaines, au travers de missions et de mesures d'assistance de l'UE; appuyer le renforcement des capacités des services répressifs; parvenir à une paix durable,
- **les droits humains** : promouvoir l'État de droit et la mise en œuvre des programmes concernant les femmes, les enfants face aux conflits armés et la jeunesse; respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, ainsi qu'en promouvoir le respect,
- **la migration et la mobilité** : prévenir la migration irrégulière; renforcer la

coopération contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains ; renforcer la gestion des frontières ; améliorer effectivement les retours, réadmissions et réintégrations ; trouver des solutions durables pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants vulnérables ; s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés,

- **le multilatéralisme** : le promouvoir dans le cadre de l'ordre international fondé sur des règles ; adopter des positions plus convergentes dans les enceintes multilatérales afin de réduire les inégalités mondiales, de renforcer la solidarité, de promouvoir la coopération internationale, de lutter contre le changement climatique, conformément à l'agenda 2063 de l'UA ; réaliser la réforme nécessaire de l'OMC ; contribuer aux efforts de réforme des Nations unies, y compris en ce qui concerne le Conseil de sécurité ; mettre en œuvre pleinement l'accord de Paris sur le climat ; soutenir l'Afrique dans sa transition énergétique, vitale pour son industrialisation, en utilisant les ressources naturelles disponibles ; œuvrer à l'élaboration, sous l'égide de l'OMS, d'un accord international ambitieux sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

L'Union pour la Méditerranée offre un autre cadre pour les États africains riverains, pour la stabilité et l'intégration. De nombreux projets concrets de partenariats sont labellisés par l'UpM et couvrent de multiples domaines : développement humain, enseignement supérieur et recherche, employabilité des jeunes et croissance inclusive, affaires civiles et sociales, soutien des femmes, développement des entreprises, développement durable, transport et développement urbain, énergie et action pour le climat, eau et environnement.

—4—

L'UE contre ou avec la Chine en Afrique

De plus en plus nombreux, des États et puissances, aux ambitions régionales ou mondiales, s'intéressent au continent africain et y développent leur présence et leur influence, économique ou politique, en nouant des coopérations avec les pays hôtes.

Au-delà de leurs partenaires anciens traditionnels, profitant de cette nouvelle situation géostratégique multipolaire, des gouvernements africains font jouer la concurrence, pour en tirer le plus grand bénéfice, avant de s'associer pour mener à bien leurs futurs projets [Réf 31].

C'est le cas de l'UE (ou de ses États) et de la Chine, qui peuvent se trouver adversaires ou partenaires.

L'ambition de la Chine de devenir une puissance économique et politique mondiale a conduit l'UE à redéfinir sa stratégie [Réf 6] vis-à-vis de celle-ci, qui est :

- un partenaire de coopération, avec des objectifs partagés étroitement intégrés,
- un partenaire de négociation, avec un juste équilibre des intérêts,
- un concurrent économique, dans la course à la domination technologique,
- un rival systémique, dans la promotion des modèles de gouvernance.

Cette stratégie s'applique dans les relations mutuelles entre les deux puissances, mais aussi dans leurs relations avec des États tiers.

La commission nationale pour le développement et la réforme (CNDR) chinoise et le ministère de l'économie et des finances français ont conclu un accord, début 2022, pour coopérer dans des pays tiers. L'accord concerne sept projets d'investissements, d'une valeur de plus de 1,5 milliard d'euros, couvrant les infrastructures, la protection de l'environnement et les nouvelles énergies, dans diverses régions, dont l'Afrique.

Le présent chapitre analyse comment ces stratégies seront mises en œuvre en Afrique, en confrontant les ambitions des trois parties, décrites dans les chapitres précédents, induisant des coopérations/partenariats *versus* des compétitions/affrontements, dans différents domaines interdépendants (non exhaustifs).

La présente étude, centrée sur une approche globale de l'Afrique, reste à approfondir par des réflexions spécifiques portant sur les différentes grandes régions et même sur certains États du continent.

Le commerce, les investissements et leur financement

Le commerce

Les flux commerciaux placent la Chine au premier rang des partenaires des pays africains. Au cours du premier semestre 2022, le flux commercial s'est élevé à 137,4 Mds USD, soit 16,6 % de croissance par rapport à la même période de 2021. Les montants en jeu sont de 60,6 Mds USD dans le sens Afrique Chine et de 76,8 Mds USD en sens inverse. L'ensemble des pays de l'UE exporte vers l'Afrique 23,5 Mds € et importe 25,5 Mds €, soit 2 à 3 fois moins que la Chine. La balance commerciale chinoise est excédentaire alors que celle de l'Europe est déficitaire. L'Europe n'est ainsi guère concurrentielle face à la Chine et elle ne tire pas profit de la croissance des flux commerciaux africains. La stratégie de la politique commerciale européenne est sans doute à reconsidérer.

La Chine est engagée en Afrique dans une course pour assurer et sécuriser ses approvisionnements énergétiques et stratégiques, essentiels à sa croissance et à son développement économique, voire à sa stabilité et sa prospérité politiques ; elle devance l'Europe pour accéder aux minerais, aux terres rares, au gaz, au pétrole, au bois.

Les échanges entre la Chine et les pays africains portent sur le pétrole, les minerais et les bois exotiques dans le sens Afrique-Chine et sur des produits manufacturés, bas de gamme, dans le sens Chine Afrique : vêtements, chaussures, téléphones portables, gadgets électroniques, fours à micro-ondes. La Chine est le premier fournisseur de produits manufacturés aux pays africains.

Les importations européennes en provenance d'Afrique portent, outre les produits énergétiques, sur les minerais et les produits d'origine agricole : café, cacao, coton, noix de cajou. L'UE exporte vers l'Afrique pour l'essentiel (les deux tiers en volume) des produits manufacturés ; la part des machines et des véhicules a tendance à décroître ces dernières années du fait de la concurrence des pays asiatiques. La qualité des prestations européennes est, d'une façon générale, sensiblement meilleure que celles proposées par la Chine.

L'UE souhaite que la concurrence commerciale avec la Chine soit plus équitable en réduisant les distorsions (respect des normes de travail, prêts financés par l'État...).

Les investissements

L'industrialisation de l'Afrique est très dépendante du développement des infrastructures (routes, ponts, aéroports, hôpitaux, chemins de fer, ports...), lui permettant d'exploiter et de commercialiser ses richesses : minerais, pétrole, gaz, bois exotiques... Dans certains pays se fait jour le désir d'une plus grande intégration de leur activité dans la chaîne de valeur (raffinerie, élaboration de métaux à partir du minerai...); dans ce contexte, ils sont demandeurs de transferts de technologies, domaine dans lequel la Chine se montre réticente. Les Occidentaux le sont moins.

D'après la banque africaine de développement, le besoin en financement du continent africain est compris entre 130 et 170 Mds USD par an entre 2022 et 2025. Ces besoins en investissements d'infrastructures de l'Afrique sont tels qu'il y a de la place pour plusieurs partenaires.

Les pays fortement industrialisés ont besoin de sécuriser leurs approvisionnements en matières premières, en particulier énergétiques, nécessaires à leurs productions. Cette sécurisation se fait dans le cadre de contrats de longue durée qui donnent lieu à d'âpres négociations, dans lesquelles les pays africains vont naturellement avoir tendance à « faire monter les enchères ». Il y a là une situation de confrontation sévère possible entre la Chine et les pays de l'UE.

Une coopération avec la Chine est possible dans les domaines où il n'y a pas de concurrence directe.

La dette

La dette de l'Afrique est estimée à environ 700 Mds USD en 2022 (source ECOFIN).

Celle de l'Afrique subsaharienne se montait en 2019 à 400,6 Mrds USD, répartis de la façon suivante [Réf 11] :

- créances multilatérales 38 %
- créances bilatérales 26 %
- autres créances auprès d'organismes privés 9 %
- dettes obligataires 34 %

La Chine est le premier détenteur des créances bilatérales; en effet, la plupart des prêts accordés par la Chine sont des accords bilatéraux, où les conditions de prêts sont souvent opaques et ne sont pas exemptes de clauses léonines, ce qui lie fortement l'emprunteur au bailleur; les taux d'intérêt des prêts bilatéraux chinois sont en général deux fois moindres que ceux pratiqués par les autres pays ou organismes multilatéraux. La dette bilatérale vis-à-vis de la Chine pèse

d'un poids très significatif dans trois pays : Djibouti 43 %, Angola 41 %, et Congo 29 %. Les prêts chinois peuvent ne pas être signalés au FMI, voire dans certains cas ne pas transiter par le pays bénéficiaire, les fonds étant directement versés à l'entreprise chinoise chargée de réaliser l'investissement retenu.

La dette à l'égard de la Chine est devenue problématique pour certains pays : Angola 42,6 Mrds USD, Éthiopie 13,7 Mrds USD, Kenya 7,2 Mrds USD, Nigéria 4,8 Mrds USD, Zambie 5,5 Mrds USD). Des pays africains se sont engagés pour une longue durée à des conditions sévères. Au départ, il s'est agi d'une formidable opportunité pour accéder à un financement à l'écart des contraintes et des règles des autres organisations financières internationales ; le FMI est parfois accusé de conditionner ses prêts à des réformes économiques et budgétaires par les États emprunteurs, aux conséquences difficiles à supporter par les populations locales.

Mais cette dette conduit, en cas de difficultés de remboursement, à un abandon de souveraineté, un asservissement aux conditions chinoises, voire un lien de vassalité, dont il leur est devenu difficile de se défaire. Pour se défaire du « diktat » chinois, l'Angola, à la faveur d'un changement de régime politique, a tourné le dos aux investisseurs chinois pour s'adresser à des pays occidentaux et au FMI, avec pour objectif d'assainir ses finances publiques et de normaliser sa situation financière.

L'UE a défini une stratégie visant à mettre en place une coopération multilatérale, afin de sortir les pays africains du piège de la dette. L'UE veut inciter la Chine à améliorer la transparence et la soutenabilité de la dette, en mettant en œuvre les directives opérationnelles du G20. La France a pris des mesures (droits de tirage spéciaux du FMI, réallocation de 100 Mrds €) et a proposé de transformer les modes de financement du G20, en vue d'inciter les investissements privés à changer d'échelle et à construire des partenariats avec des entreprises africaines [Réf 23]. Les prêts proposés par les pays européens, bien qu'à des taux supérieurs à ceux de la Chine ne contiennent pas de clauses attentatoires à la souveraineté des pays emprunteurs. De plus, ces prêts sont régulièrement renégociés voire annulés pour tout ou partie lors de sommets économiques.

La transition énergétique et écologique

L'accord de Paris sur le changement climatique, signé par 192 pays, ainsi que l'Union européenne, est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Tous les cinq ans, les parties signataires doivent présenter, un plan d'action national révisé, leur

« contribution déterminée au niveau national » (CDN) et une stratégie à long terme (non obligatoire).

La COP 27 a acté le principe de la création d'un fonds spécifique pour financer les pertes et dommages, subis par les pays vulnérables au changement climatique et évalués à 100 milliards de dollars par an. Mais la résolution de Charm el-Cheikh reste volontairement vague sur la question des contributeurs, les pays développés, dont l'UE, insistant pour que la Chine en fasse partie.

Les stratégies de coopération de la Chine et de l'Union européenne avec l'Afrique comportent de nombreuses actions pour l'aider à lutter contre le réchauffement climatique (et assurer la résilience vis-à-vis de celui-ci) et contre la dégradation de l'environnement, ainsi que pour soutenir sa transition verte. Elles peuvent être la source de complémentarités, mais aussi de partenariats entre elles :

- Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel

La France et l'Europe se sont déjà investies dans ce projet; la Chine pourrait faire profiter de l'expérience de sa propre Grande muraille verte destinée à freiner la progression du désert de Gobi. Les populations locales doivent être davantage associées pour préserver les plantations.

- Centrales nucléaires

À l'exception de l'Afrique du Sud et de l'Égypte, le continent africain ne s'oriente pas vers un fort développement de la production d'électricité nucléaire. Les raisons sont multiples, techniques, financières, humaines et d'insécurité.

La Chine et la France (avec EDF), déjà partenaires, pourraient proposer des centrales à EPR2 (*Evolutionary Power Reactor*)

Une dizaine de pays africains pourrait être intéressés par les *Small Modular Reactors* (SMR), si la filière encore embryonnaire rencontre du succès à l'international dans les prochaines décennies.

- Centrales solaires

Le complexe marocain Noor Ouarzazate de centrales solaires thermodynamiques, qui vise à porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique marocain à plus de 52 % à l'horizon 2030, est en grande partie financé par l'Europe. En se fondant sur cette expérience, l'Europe devrait développer en Afrique un programme exploitant ces énergies.

La Chine est sans doute mieux placée pour les centrales photovoltaïques en tant que fournisseur de panneaux solaires, dont elle assure 80 % de la production mondiale.

- Hydroélectrique

En Éthiopie, l'Italie et la Chine sont partenaires pour la construction du

barrage Renaissance.

A contrario, afin de soutenir leur développement, certains États africains veulent profiter, à moyen terme, des revenus financiers que leur procurent, notamment par l'exportation, les ressources pétrolières ou gazières ; ainsi persistent des projets de recherches ou d'exploitations des réserves, auxquels participent des entreprises européennes et chinoises, quelquefois associées :

- le Portugal (avec la société GALP énergie) et la Chine coopèrent sur une exploitation gazière au Mozambique,
- le pétrolier français Total et la *China national offshore oil corporation* (CNOOC) sont partenaires (avec des organismes des deux pays hôtes) pour la recherche pétrolière en Ouganda (projets Tilenga et Kingfisher) et la construction de l'EACOP (East African Crude Oil Pipeline), traversant la Tanzanie, jusqu'à l'océan Indien. Ce projet fait l'objet d'une procédure judiciaire de la part d'une ONG européenne et il est aussi critiqué par le Parlement européen, pour non-respect des droits humains et écologiques.
- l'Afrique ne pourra pas, à moyen terme, abandonner les véhicules thermiques pour passer aux moteurs électriques. Renault a signé un accord-cadre avec le groupe automobile chinois Geely, dans le but de développer et produire des moteurs et des transmissions hybrides à faibles émissions. Ces groupes motopropulseurs seront fabriqués dans dix-sept usines et commercialisés dans 130 pays, notamment en Afrique.

La santé

Une coopération Chine-Afrique en expansion

Le domaine de la santé est un nouveau pilier stratégique, gage d'indépendance et de souveraineté, permettant à un État de déterminer sa destinée. Ainsi, c'est en se rapprochant de la Chine, que l'Afrique emprunte un chemin stratégique, la coopération sinoafricaine se veut alors englobante ou totalisante, elle concerne l'ensemble des domaines d'une politique de santé : fabrication de médicaments, recherche médicale ou pharmaceutique, politique de ressources humaines et infrastructures de santé ; ainsi est prévue la construction du siège du centre africain de prévention et de contrôle des maladies (CDC), des institutions nationales de santé publique dans différents pays ou encore des hôpitaux d'amitié Chine-Afrique. La Chine forme principalement sur place des médecins africains, mais à la médecine traditionnelle chinoise.

Ces projets suscitent les mêmes réserves quant à leur qualité médiocre des

infrastructures et à leur longévité (en comparaison avec les normes européennes).

La gestion chinoise de la covid 19

À l'échelle de la planète, la pandémie de la covid 19 n'a épargné aucun continent, elle a été perçue comme l'émergence d'une nouvelle menace, qualifiée d'« ennemie invisible », suscitant parfois angoisse et terreur dans la population, limitant la liberté et la mobilité des individus. Elle a pu s'apparenter à l'entrée dans une nouvelle ère ou à l'apparition d'un nouveau paradigme. Contre cette épidémie de covid 19 en Afrique, la Chine s'est tenue éloignée des institutions multinationales en vue d'imposer ses propres institutions et son propre fonctionnement alternatifs, à l'aide de matériel médical et de vaccins chinois, pourtant moins efficaces que les vaccins ARN occidentaux. Elle avait embouché les trompettes pour proclamer *urbi et orbi* la fin de la pandémie sur son territoire, mettant en exergue la clairvoyance de ses dirigeants et l'efficacité de son régime politique très supérieure à celle des états démocratiques pour faire face à des situations graves et imprévues. Suite à son changement de stratégie, le gouvernement chinois se trouve devant une situation délicate à gérer, pour éviter de perdre la face. Cet épisode ne manquera pas d'avoir des répercussions en Afrique, où la crédibilité des Chinois va s'en trouver affectée et fournir des arguments de poids pour le développement du « *China bashing* ».

L'intérêt d'une coopération Europe-Afrique

L'UE et l'Afrique ont pourtant un intérêt commun à promouvoir les investissements dans la santé, à développer les infrastructures et les capacités pour faire face aux épidémies : distribution efficace de doses, formation des équipes médicales, renforcement des capacités d'analyse et de séquençage. À cet égard, l'UE soutient un programme commun pour la fabrication de vaccins, de médicaments, de dispositifs de diagnostic, de traitements et de produits de santé en Afrique, y compris des investissements dans les capacités de production et des transferts volontaires de technologies. L'UA et l'UE soulignent l'urgence de la contribution et d'un accord sur une réponse globale de l'OMC à la lutte contre la pandémie de Covid 19.

Le savoir-faire français/européen dans le domaine de la formation

La France et l'Europe offrent des cycles de formation complets dans les filières médicales. Cependant, beaucoup de médecins et d'infirmiers, formés en Europe et en France en particulier, ne rentrent pas dans leur pays après leur

formation. Il serait donc nécessaire pour y remédier partiellement, à l'instar des ENVR médicales de la coopération militaire française, de les former en Afrique, avec un contrôle qualité assuré par la France ou d'autres pays européens. Ces diplômes n'étant pas reconnus en Europe, ce dispositif limiterait « l'évaporation » des cadres de santé, tout en garantissant des cadres africains bien formés.

À l'échelle de l'Afrique, où les situations relevant de la santé sont fragiles, précaires ou instables, les contributions d'ordre sanitaire des États étrangers devraient se positionner plus sur le mode d'un partenariat entre eux que sur celui de la confrontation.

Les États d'Europe et la Chine devraient être amenés à travailler ensemble pour relever des défis concernant des maladies, des virus, des épidémies, comme d'éliminer le SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique. À titre expérimental, l'échange de personnels entre hôpitaux chinois et européens permettrait de confronter leurs méthodes médicales différentes.

Des médicaments pourraient être fabriqués en grand nombre en Chine, avec des brevets européens. Cela permettrait de pacifier des situations locales, voire de permettre à des régions africaines de (re) trouver un équilibre quant au bien-être et d'améliorer des conditions de vie de leurs populations.

Le cyberspace

Exploiter les technologies et l'innovation numériques contribue à la croissance de l'économie africaine et au développement de sa société.

La stratégie de transformation numérique pour l'Afrique à l'horizon 2030 repose sur plusieurs piliers : la mise en place des infrastructures numériques, l'investissement dans les capacités numériques technologiques (notamment émergentes) et humaines, la priorité accordée à l'innovation (recherche et développement) et à l'entrepreneuriat numériques. Son succès dépend de la numérisation de secteurs clés : l'industrie, le commerce et les services financiers, la gouvernance, l'éducation, la santé, l'agriculture.

Pour soutenir ces objectifs, la Chine a proposé un plan de partenariat Chine-Afrique sur l'innovation numérique [Réf 2] revêtant plusieurs aspects : participation des entreprises chinoises à la construction d'infrastructures numériques de nouvelle génération ; aide à la numérisation des services publics et des entreprises et à l'industrialisation par les nouvelles technologies ; projets de développement de l'éducation au numérique ; promotion de l'inclusion numérique au service des Africains ; renforcement du dialogue sur la cyber sécurité et la gouvernance numérique mondiale. L'Afrique doit rejoindre « l'Initiative sur la

construction conjointe de la communauté d'avenir partagé dans le cyberspace » et « l'Initiative mondiale sur la sécurité des données », proposées par la Chine.

La plupart des États européens et quelques États africains (mais pas la Chine) ont signé « le Partenariat international sur l'information et la démocratie », qui vise à établir les principes d'une régulation mondiale de l'espace global et de l'information [Réf 28]. L'UE aussi s'associe à l'Afrique, pour stimuler la transformation numérique du continent, dans le cadre de sa stratégie globale, en renforçant sa coopération dans différents domaines : convergence des réglementations, notamment par le renforcement de la protection des données ; mise en œuvre de systèmes interopérables ; investissements dans des infrastructures durables essentielles ; numérisation des administrations publiques à des fins de prestation de services en ligne ; amélioration de l'éducation et de la formation ; augmentation des flux de données sécurisés ; mesures énergiques en matière de sécurité, de résilience, contre la cybercriminalité et le terrorisme, y compris au moyen de la coopération internationale dans des cadres juridiques bien établis.

Les besoins africains dans le cyberspace sont considérables ; seulement un tiers de la population a accès à Internet. Cet énorme marché ouvre une compétition, plutôt qu'une coopération, entre la Chine et l'UE, bien que leurs objectifs soient en grande partie convergents entre eux et avec ceux de l'Afrique. Au-delà de la concurrence commerciale, la compétition concerne aussi les volets techniques (normes), ainsi que les services, équivalents à ceux exploités dans l'UE et qui sont souvent d'origine américaine (GAFAM), que la Chine a développés en national et qu'elle propose à l'international : système de navigation satellitaire Beidou, vente en ligne Alibaba, plateformes WeChat, Weibo et TikTok... Huawei est une société intégrée présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur des communications, contrairement aux sociétés européennes, qui sont spécialisées sur des créneaux. Le fonctionnement (et la censure) des systèmes chinois sont entièrement assurés par l'État, caractéristique qui peut intéresser des régimes africains autoritaires.

De nombreux cyber-équipements comportent des composants électroniques utilisant des « terres rares ». L'UE dépend à 95 % de ses importations de Chine, qui assure près de 85 % de la production mondiale. La Chine a massivement investi pour accéder aux réserves minières de pays tiers et renforcer sa capacité de transformation ; ainsi, pour le cobalt, la Chine a pris le contrôle de 70 % des mines de la République démocratique du Congo et assure près de 70 % de la production mondiale. La Commission européenne a lancé en 2020 l'alliance de 180 acteurs industriels, ERMA (European Raw Material Alliance), pour diversifier son approvisionnement en terres rares, ce qui pourrait concerner des États africains.

Les communications numérisées sont une voie pour les actions d'influence chinoises.

L'influence

Tous les pays et les organisations internationales utilisent le soft power dans le cadre de leurs relations. L'accélération et le durcissement de la compétition et de la contestation se manifestent dans tous les champs, en particulier dans celui des perceptions ; les compétiteurs font preuve d'agressivité.

La Chine, pays totalitaire, utilise massivement depuis quelques années tous les moyens non coercitifs de l'influence, afin de servir ses intérêts en Afrique. L'UE, du fait de son appartenance au bloc occidental démocratique, n'a pas la même capacité d'action, notamment en raison de la liberté des médias. Pour la France, l'influence, dans toutes ses dimensions – diplomatique, militaire, économique, culturelle, sportive, linguistique, informationnelle – constitue une nouvelle fonction stratégique à part entière, qui s'inscrit dans le temps long.

En matière culturelle, la Chine, grâce à ses instituts Confucius dotés de crédits importants et sous couvert de culture, promeut son système de gouvernance.

La France dispose de centres culturels dans de nombreux pays africains, mais avec des crédits plus restreints ; son système de fonctionnement démocratique les cantonne à des actions strictement culturelles.

Un enseignement laïc, multilingue et interculturel est un moyen efficace de diffusion des valeurs occidentales de par l'adhésion des familles des élèves qui y participent et qui ont vocation à devenir les futures élites du pays dans lequel ces établissements sont implantés. L'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), placée sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pilote les différents réseaux d'enseignement du français à l'étranger, tels ceux gérés par la Mission laïque française (MIF) qui dispense son enseignement dans une dizaine de pays d'Afrique, ou encore ceux de l'Alliance française.

Ces instituts et cette agence doivent remonter en puissance avec le soutien financier de l'Europe, car les coûts de scolarité sont élevés et limitent donc son essor.

L'Alliance française pourrait, par ailleurs, dans les pays non francophones, s'appuyer sur les centres culturels des anciennes puissances coloniales européennes, l'Allemagne en particulier, pour créer ou soutenir des centres culturels européens afin de contrebalancer l'action « culturelle » de la Chine.

Il faut aussi généraliser et dynamiser en Afrique l'ACP-UE Culture, initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des États d'Afrique, des

Caraiïbes et du Pacifique (OEACP), dont le mandat consiste à stimuler le potentiel du secteur culturel et créatif ainsi que sa contribution au développement socio-économique des pays ACP. Un des domaines de ce programme culturel est l'audiovisuel qui inclut le film, la télévision, la radio, les jeux vidéo et le multimédia.

L'ONU et ses nombreux comités et programmes sont autant de vastes forums et qui doivent être utilisés sans hésitation par l'Europe et surtout par la France qui a un siège permanent au conseil de sécurité.

Pour les Chinois, les normes élaborées dans ces institutions contrôlent le monde. D'où leur course aux nominations des dirigeants des principales institutions internationales, où, dès leur nomination, ils s'installent avec leur équipe qui subsistera même en cas de changement de directeur. Lorsqu'il est difficile de nommer un Chinois à la tête d'une institution internationale, leur lobbying s'adresse au représentant d'un pays, par exemple africain, sur lequel l'influence chinoise est forte. En cas d'impossibilité, une institution concurrente est créée par Pékin, comme l'AAIB (Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures), pour concurrencer le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Les opérations de maintien de la paix (OMP) sous l'égide de l'ONU ou d'organisations régionales africaines sont aussi des vitrines pour la France, mais la présence de forces françaises (ou européennes) peut générer l'effet inverse et provoquer un sentiment antifrçais. Pour y remédier, il est souhaitable de mettre en place dès le début une communication et un narratif suffisamment forts pour faire comprendre et accepter l'engagement de la France.

La France possède un des réseaux diplomatiques des plus importants de la planète qui doit être utilisé pour développer un narratif qui lui est favorable et contrebalancer les actions de propagande d'autres pays comme la Chine, mais aussi la Russie ou la Turquie. Afin de mettre en place sa stratégie d'influence, la France doit utiliser tous les relais possibles, comme les services culturels, économiques ou de coopération des ambassades françaises, ses partenaires économiques, les anciens élèves étrangers des grandes écoles françaises. L'OIF (Organisation internationale de la francophonie), qui est financée à 30 % par la France et qui regroupe des pays francophones, voire francophiles, pour un certain nombre d'entre eux, doit être mise à contribution. Enfin, les diasporas françaises (en particulier les binationaux) doivent être aussi sollicitées.

La Chine n'hésitant pas à critiquer les actions des démocraties occidentales en Afrique, la France, mais aussi l'Europe, doivent utiliser les mêmes procédés, défendre leur narratif et pointer aussi les dérives chinoises sous couvert des routes de la soie, en utilisant toutes les possibilités énumérées ci-dessus.

Les complexités de l'Afrique ne doivent pas être ignorées et chacune des propositions précédentes doit être appliquée avec une extrême prudence, no-

tamment après en avoir obtenu un large consensus auprès de personnalités et des populations, dont la susceptibilité et la crainte d'un nouveau colonialisme sont à fleur de peau.

La défense et la sécurité

Par l'intermédiaire de l'APSA (Architecture africaine de paix et de sécurité), l'Union africaine vise à promouvoir la paix et la sécurité parmi ses États.

Les stratégies de coopération avec l'Afrique de la Chine et de l'UE, de la France en particulier, comportent un volet de défense et de sécurité. Elles peuvent contribuer à cet objectif de paix, tout en préservant leurs intérêts propres, en offrant des formations, en livrant de l'armement et en participant à des opérations avec les forces africaines.

La France est transparente globalement dans ses accords de coopération militaire, bilatéraux le plus souvent ; la Chine, quant à elle, reste très floue et discrète et passe sous silence des pans entiers de ses activités.

Les formations

La Chine offre principalement des formations d'officiers en Chine, qui couvrent tout le spectre de la carrière, mais elle se contente d'offrir une centaine de places de stagiaires pour l'Afrique par an, sans plan de formation à long terme ; ce chiffre devrait augmenter dans les années à venir avec l'intensification des relations Chine-Afrique dans le cadre de sa « *Belt and Road Initiative* » et du Forum sur la coopération sinoafricaine. Elle possède en plus un centre de formation certifié ONU pour les Casques bleus ; elle a formé 2 000 à 3 000 soldats africains depuis son ouverture.

La France, à travers la DCSD (Direction de la coopération de sécurité et de défense) forme plusieurs centaines d'officiers et de sous-officiers, aussi bien sur place qu'en France, dans le cadre de projets bien définis : elle a élargi son champ d'action depuis quelques années en offrant des formations en sécurité intérieure, en protection civile et contre les menaces transverses, comme la surveillance des frontières ou des ressources environnementales.

En parallèle, les forces armées françaises assurent sur place des formations opérationnelles d'unités en s'appuyant sur les forces prépositionnées, de souveraineté ou engagées en OPEX. Si à l'avenir, une partie de ces forces devait se retirer d'Afrique, ce qui semble peu souhaitable à court terme, mais probable à long terme, il faudrait repenser ces formations opérationnelles en déployant ponctuellement des forces stationnées en France métropolitaine en supplément

des forces de souveraineté ou augmenter les zones de responsabilité de ces dernières.

Un premier axe d'évolution consisterait à ouvrir de nouvelles ENVR (École nationale à vocation régionale) avec l'Union européenne ou en partenariat avec des pays européens (comme c'est le cas avec l'Italie pour l'ENVR de gestion des frontières), destinées à la formation des cadres et agents des forces de sécurité intérieure (FSI).

Les ENVR, qui ont quasiment toutes un statut bilatéral (pays hôte France), devraient évoluer vers un nouveau statut avec un conseil d'administration, comme dans les universités ou grandes écoles françaises, pour diversifier les partenariats et les financements ; ce changement faciliterait l'implication de l'Union européenne, de pays européens ou non européens et d'entreprises civiles pour la création d'ENVR de sécurité intérieure et de protection civile (démilage, police scientifique...) et même d'ENVR environnementales. De telles ENVR pourraient être créées dans des pays ne remplissant pas tous les critères de bonne gouvernance.

Il est enfin souhaitable, dans le cadre européen, de développer, dans les ENVR, des formations bilingues pour toucher des pays non francophones.

Une autre possibilité serait d'impliquer les pays européens anciens membres du pacte de Varsovie dans les formations techniques ou opérationnelles et dans l'entretien sur des matériels ex-soviétiques qui équipent de nombreux pays africains.

Enfin, une autre voie serait de financer la création d'infrastructures d'accueil et de formation, des frais de scolarité des stagiaires, des salaires des professeurs aussi bien dans des pays hôtes qu'en Europe.

La vente d'armement

La Chine vend ou donne de l'armement à plus de 23 pays africains, dont des pays sous embargo sans le subordonner à des critères de bonne gouvernance notamment. Selon le *Stockholm international peace research institute* (SIPRI), la Chine revendique une part de marché de 17 %. Son catalogue s'est élargi ; en plus des armes légères, il couvre tout le spectre (chars, bateaux, avions...) ; la qualité et le maintien en condition opérationnelle restent médiocres ; les prix sont par contre attractifs. La Chine a aussi signé des accords avec 45 pays africains pour transférer des technologies et les aider à construire une industrie de défense.

La France et l'UE imposent des critères stricts d'exportation, ce qui limite les possibilités de vente à certains pays. Les armements européens étant plus sophistiqués, ils ne sont pas toujours adaptés au contexte africain. Il est cependant possible de fournir des équipements militaires déclassés en Europe, mais qui ont toute leur place en Afrique (un patrouilleur P400 de la marine nationale a ainsi

été cédé à la Côte-d'Ivoire pour l'action de l'état en mer). En 2021, les livraisons françaises d'armements se sont élevées à 207,3 millions d'euros vers l'Afrique du Nord et 293,3 millions vers l'Afrique subsaharienne [Réf 22], soit respectivement 1,6 et 1,1 milliard cumulés pendant les dix dernières années.

Les opérations avec les forces africaines

La Chine, jusqu'à présent, s'implique dans des opérations militaires en Afrique uniquement sous l'égide de l'ONU ou pour l'évacuation de ses ressortissants et la protection de ses installations par l'action de ses SMP.

La France, et l'UE dans une moindre mesure, ont participé à des opérations militaires avec des pays africains, comme au Sahel ; ces activités ont suscité une manipulation antieuropéenne dans certaines populations locales par des pays rivaux comme la Russie ou la Turquie. La revue nationale stratégique 2022 prévoit une rénovation complète des coopérations et des traités. La France (et d'autres États européens) doivent proposer une offre globale (de systèmes et de services), couvrant le continuum défense-sécurité intérieure, par l'intermédiaire d'entreprises de services de sécurité et de défense (ESSD) [Réf 27], en concurrence avec les SMP chinoises (ou russes,...).

La France est un des gros contributeurs financiers de l'ONU ; en particulier avec 5,6 % du budget des missions d'opérations de la paix (MOP), elle arrive en neuvième position, la Chine étant le deuxième avec 15,2 % ; la Chine est le dixième contributeur en hommes en 2022 et la France le vingt-huitième.

En conclusion,

Il semble illusoire de développer, dans des pays africains, une coopération militaire avec la Chine, dont les buts stratégiques sont l'appui à son expansion en Afrique.

Il est seulement possible d'envisager des actions communes dans le cadre d'opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU ou d'une organisation régionale comme la CEDEAO ou en soutien de l'APSA.

Cependant, les approches coordonnées de l'UE et de la Chine pour lutter contre la piraterie dans le golfe d'Aden et au large de la Corne de l'Afrique ont permis de renforcer la sécurité des transports maritimes dans ces régions.

La gouvernance

L'ambition prospective de l'Union africaine d'une *Afrique de bonne gouvernance*, fondée sur les valeurs, les pratiques démocratiques, les principes

universels des droits de l'homme (dont l'égalité complète entre les hommes et les femmes), la justice et l'état de droit, peut paraître utopique, si l'on se réfère aux gouvernances actuelles et prévisibles à moyen terme des États africains.

En effet, la majorité des États africains sont gouvernés par des régimes autoritaires voire dictatoriaux, résultant souvent de coups d'État militaires ou institutionnels (modification imposée de la constitution, présidence à vie).

Dans la vingtaine d'États islamiques, où la population est majoritairement musulmane, la constitution et les institutions font référence, à des degrés divers, à la loi islamique (Charia) et à des droits de l'homme islamiques. Des partis islamistes y sont actifs.

Une partie de la population soutient ou supporte ces régimes autoritaires qui lui apportent la sécurité et un certain bien être, en acceptant une restriction de ses libertés.

La Chine, où la situation des droits de l'homme se détériore (répression dans la province du Xinjiang et à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme), promeut des valeurs et un modèle de gouvernance qui conviennent à plusieurs États africains, car ils sont proches des leurs. En fonction de ses intérêts, elle soutient les dirigeants autoritaires ou, a minima, en application de sa politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, ferme les yeux sur les élections frauduleuses, les répressions violentes et les violations des droits de l'homme.

À l'occasion du 8^e forum sur la coopération sinoafricaine en 2021, la Chine et l'Afrique ont convenu de s'opposer à la politisation des questions des droits de l'homme et à l'ingérence dans les affaires intérieures, afin de promouvoir un développement sain de la cause internationale des droits de l'homme.

A contrario, force est de constater que l'Europe (où la France a longtemps fait figure de chef de file), dans sa promotion des valeurs des lumières, des règles de droit et des systèmes politiques démocratiques libéraux, n'a plus autant la capacité à convaincre ou à les imposer comme un modèle humaniste universel. L'UE est facilement perçue comme arrogante et donneuse de leçon.

Même si, dans la compétition multipolaire qui se déroule en Afrique, l'UE doit prendre en considération un « réalisme politique » dans ses relations avec les États africains autoritaires, elle ne doit cependant pas abandonner son soutien aux acteurs démocrates qui luttent dans un processus de transition vers un changement de régime... qui peut sembler lointain.

Un nouvel ordre mondial

Pour défendre ses intérêts propres et promouvoir son modèle, ses normes et ses règles (politiques, financières, technologiques, numériques...), la Chine élargit son influence mondiale, en proposant une communauté de destin, afin de bâtir un nouvel ordre international alternatif, en compétition/confrontation avec celui de l'« Occident », dont les États-Unis sont les promoteurs⁴ et dont l'expansion est de plus en plus contestée.

La géopolitique pourrait se structurer progressivement autour de cette compétition d'universalisme, incitant les États à choisir leur camp, instaurant une scission de l'ordre international.

La Chine renforce ses relations bilatérales avec l'Afrique, ancrées dans les liens idéologiques qui remontent à l'époque où elle soutenait les mouvements anticolonialistes et antiapartheid ; en retour, le soutien de l'Afrique aux positions chinoises aux Nations Unies et dans d'autres organisations internationales (certaines présidées par des Africains) amplifie sa voix sur la scène mondiale. Les pays africains sont très jaloux de leur indépendance récente, ce qui conduit certains à prendre leurs distances vis-à-vis des anciennes puissances coloniales européennes.

Cette partition bipolaire n'est ni dans l'intérêt ni dans la perspective de l'UE et de la France, qui, au contraire, soutiennent un multilatéralisme efficace, un ordre international fondé sur des règles, dont l'ONU constitue l'élément central.

Les États africains composent plus du quart de la représentation des nations à l'ONU ; l'Afrique représentera en 2050 plus du quart de la population mondiale ; d'où son ambition d'être un acteur et un partenaire fort et influent sur la scène internationale. La Chine, attachée à un modèle de gouvernance mondiale juste et équitable, a maintes fois réitéré sa demande de la réformer, afin de faire davantage participer les États émergents, notamment africains, et de leur donner un pouvoir de décision accru.

Cependant, l'engagement de la Chine en faveur du multilatéralisme, sa responsabilité inhérente à son rôle revendiqué de grande puissance et son respect des règles sont parfois sélectifs et fondés sur une interprétation différente, portant atteinte à la pérennité de l'ordre international. Ainsi, à l'assemblée générale des Nations unies, lors des votes des résolutions, proposées par l'UE, condamnant l'invasion de l'Ukraine, puis l'annexion des territoires du Donbass, la Chine s'est abstenue ; elle a été accompagnée par une quinzaine d'États africains invoquant un « non-alignement ».

////////////////////

4 Qui est aussi celui de l'Union européenne à bien des égards

Par son ambitieuse stratégie Global gateway et dans sa détermination à faire respecter un ordre international fondé sur des règles, l'UE doit, en Afrique, bâtir des partenariats stratégiques (à défaut de véritables alliances), bilatéraux ou mieux régionaux, en particulier avec les États africains qui ont reçu, en héritage d'États européens, des institutions et des langues parlées dans le monde entier.

Conclusion

Le continent africain est loin de former un ensemble homogène. Les 54 États qui le composent présentent une très grande diversité en termes de superficie, de démographie, de richesse, de gouvernance, de religion ou d'histoire. L'Afrique possède d'importantes ressources minières, énergétiques et agricoles qui expliquent la compétition que se sont livrées et continueront de se livrer des puissances étrangères pour les exploiter, profitant des faiblesses éducatives, industrielles et technologiques de ces États.

L'ensemble de la stratégie chinoise (en particulier les « *nouvelles routes de la soie* ») porte en germe un nouvel ordre économique et politique mondial, fondé sur des valeurs et des normes peu conformes à celles que l'UE défend et auxquelles elle est attachée.

La mise en application de cette stratégie en Afrique semble à première vue profitable à court terme aux pays cibles, mais elle présente des risques et des menaces sur le moyen ou le long terme : pour les pays africains d'une part, qui ne tirent pas tout le bénéfice qu'ils peuvent en espérer et s'exposent à une nouvelle dépendance et à une perte de souveraineté ; pour les pays européens et anciennement coloniaux d'autre part, qui y voient une perte de leur influence et de leurs parts de marché sur ce qui était, jusqu'à assez récemment, leur « pré carré ».

La progression rapide de la démographie, ainsi que les problèmes économiques, sécuritaires et alimentaires dont souffre l'Afrique, accentués par le dérèglement climatique, font peser des risques importants de migration massive, peu supportables pour les économies et les sociétés des États européens, principales destinations de ces vagues migratoires, la Chine n'étant pas concernée par ce phénomène. C'est l'une des principales raisons qui amènent l'Europe à s'intéresser à ce continent, et à participer à son développement et l'assister dans son ambitieux projet *Agenda 2063*.

Une nation européenne isolée ne peut pas contrer cette stratégie chinoise qui s'appuie sur des moyens financiers considérables. Seule une Europe unie peut réunir des moyens suffisants pour revenir à une situation plus équilibrée

dans sa relation avec le continent africain. Telle est la politique et la stratégie au niveau européen, à relayer par chacun des pays de l'UE, définie par la Commission européenne (*Global gateway*). Cependant, tous ses objectifs semblent handicapés par la volonté de conditionner sa politique au rapprochement de la culture africaine vers les valeurs européennes (droit de l'homme, démocratie...), faisant ainsi apparaître encore une fois l'Europe, aux yeux des Africains, comme une donneuse de leçons, dans un monde sensible aux sirènes qui dénigrent cette culture et ces valeurs. Même si cette approche est vertueuse, elle est maladroite, car elle brûle les étapes et elle ne devrait être qu'un but à atteindre à long terme, en instillant plutôt qu'en assénant ces idées et ces valeurs, par le biais de l'éducation et en tablant sur l'élévation progressive du niveau de vie et du développement économique.

Certains pays africains commencent à se rendre compte de l'impasse dans laquelle les mènent les actions de la Chine. L'Europe doit capitaliser sur ce sentiment d'insatisfaction, qui pourrait un jour se transformer en ressentiment de néocolonialisme, pour accroître ses actions en commençant par ces pays qui s'estiment malmenés.

L'UE doit conserver une méfiance vis-à-vis de la Chine et de sa politique africaine. De nombreux domaines donneront certainement lieu à des compétitions/confrontations avec l'UE ou ses membres, lorsque d'autres pourront donner matière à des coopérations ou à des participations croisées, complémentaires aux partenariats industriels ou interétatiques qu'il est important de lier directement avec des Africains.

De manière générale, l'UE doit accroître significativement la formation de cadres supérieurs civils et militaires, en particulier ceux des forces de sécurité.

Dans le domaine financier, ce n'est pas l'apport des sommes considérables chinoises qui est en question, mais ce sont leurs conditions d'attribution, sur lesquelles il faut mettre en garde les gouvernements qui les acceptent (et parfois les demandent) et œuvrer dans les instances internationales pour que la Chine et ses institutions financières se plient aux règles internationales. L'investissement européen peut être un complément important et intéressant.

Pour la réalisation d'infrastructures, qui est indispensable pour stimuler le développement économique, l'UE doit entrer en compétition, en se distinguant par la qualité et la fiabilité des réalisations et la plus grande participation des mains-d'œuvre locales.

L'Europe doit se démarquer de la Chine par des efforts sur la préservation des ressources naturelles, qu'elles soient énergétiques, minières ou biologiques. La Chine et l'Union européenne, complémentaires, doivent soutenir l'Afrique dans sa transition verte, pour contribuer à lutter contre le réchauffement climatique.

S'agissant de l'aide humanitaire et sanitaire, la formation médicale sous un contrôle de qualité français ou européen dans des écoles régionales permettrait de maintenir un personnel africain dans son pays d'origine. La médecine traditionnelle chinoise et la médecine « occidentale » peuvent cohabiter.

Dans le domaine militaire, il paraît difficile de penser à des coopérations, excepté dans la lutte contre le terrorisme islamiste ou contre la piraterie maritime, ainsi que dans le cadre d'opérations onusiennes ou africaines de maintien de la paix. La compétition dans la vente des armements est déséquilibrée par le respect ou non des embargos.

Enfin, dans le domaine de l'influence, c'est clairement la confrontation qui s'impose. Face à la prolifération des instituts Confucius, il faut redynamiser les centres culturels, les écoles et les formations des États européens. Contre l'influence médiatique chinoise, les médias européens doivent contribuer à « l'instillation » de valeurs auxquelles l'UE souhaite que ses partenaires africains adhèrent. La compétition est ouverte dans l'énorme marché du cyberspace, où les besoins africains sont considérables ; les systèmes de communications sont aussi un enjeu, en tant que support de l'influence informationnelle.

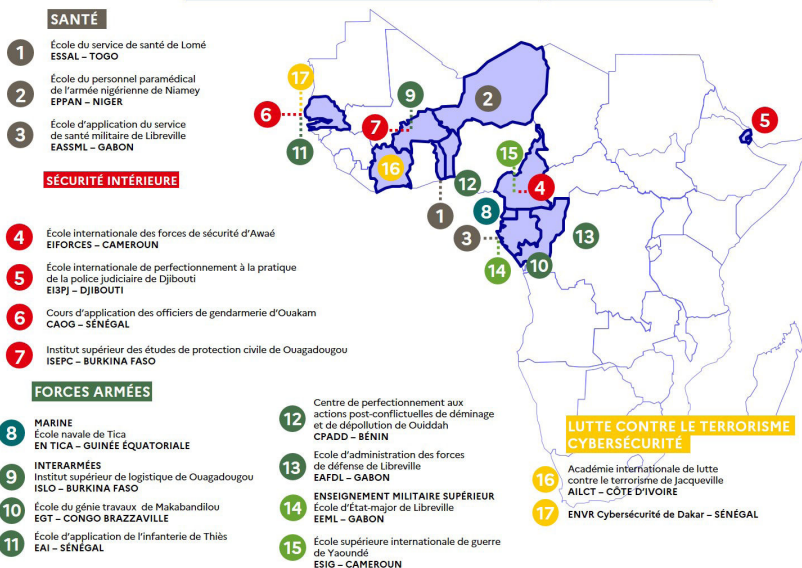
Dans tous ces domaines, il y a lieu d'être sélectif dans le choix des pays cibles de cette stratégie.

Face à la Chine (et d'autres puissances), dans l'évolution de l'ordre international, l'UE doit bâtir des alliances stratégiques avec les États africains de gouvernance démocratique.

Le plus important est de créer et de diffuser largement auprès des populations et des gouvernements africains un « narratif » étayé par des réalisations de qualité supérieure à ce que propose la Chine, venant ainsi démentir les insidieuses propagandes qui attisent et exacerbent le ressentiment à l'égard des anciens pays coloniaux, ce qui permettrait de redonner confiance dans la civilisation européenne.

Annexe

Le réseau des Écoles nationales à vocation régionale (ENVR)



Source MEAE

Bibliographie

1. Paul Charon & Jean Baptiste Jeangène Vilmer, *Les opérations d'influence chinoises, un moment machiavélien*, IRSEM, Octobre 2021
2. Deng Li, *Partenariat Chine-Afrique sur l'innovation numérique*, Forum sur le développement et la coopération d'Internet Chine-Afrique, 24 août 2021
3. Commission européenne & Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, *The global gateway*, 1^{er} décembre 2021
4. Sylvie Bermann & Elvire Fabry, *Construire l'autonomie stratégique de l'Europe face à la Chine*, Institut Jacques Delors, rapport N° 124, Décembre 2021
5. Commission européenne, *Vers une stratégie globale avec l'Afrique*, 9 mars 2020
6. Commission européenne & Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, *Relations UE — Chine, une vision stratégique*, 12 mars 2019
7. Union africaine, *Agenda 2063*, <https://au.int/fr/agenda2063>, mai 2013
8. Sommet Union européenne — Union africaine, *Une vision commune pour 2030*, 18 février 2022
9. Conseil de l'UE, *Boussole stratégique pour la sécurité et la défense*, 21 mars 2022
10. Forum international de Dakar, *Paix et sécurité en Afrique*, 5 et 6 novembre 2018
11. Louis Bertrand & Sary Zoghely, *Le positionnement de la Chine parmi les bailleurs en Afrique subsaharienne*, Direction générale du trésor, N° 292, Novembre 2021
12. Giovanni Faleg, *African spaces, the new geopolitical frontlines*, EUISS Chaillot paper N° 173, mars 2022
13. Giovanni Faleg & Carlo Palleschi, *African strategies, european and global*

- approaches toward sub-saharian Africa*, EUISS Chaillot paper N° 158, Juin 2020
14. Union africaine, *Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique*, 18 mai 2020
 15. AACHEAr, *L'Afrique demain, développement et sécurité*, in *Géostratégie et armement au XXIe siècle*, Documentation française, Avril 2014
 16. Ministère chinois du commerce, *China-Africa Cooperation Vision 2035*, 10 décembre 2021
 17. Giovanni Faleg, *African futures 2030*, EUISS Chaillot paper N° 164, février 2021
 18. National intelligence council, *Le monde en 2040 vu par la CIA, un monde plus contesté*, Équateurs document, Mars 2022
 19. Bernardo Mariani, *China's arms export to sub-saharian Africa*, IFRI pour DGRIS (Observatoire de l'Afrique centrale et australe) note N° 29, 2021
 20. Fund for peace, *Fragile states index*, 2021
 21. Groupe de réflexion sur l'armement et l'économie de défense, *Quels partenariats de la France dans le monde islamique ?*, <https://www.aed-ihedn.fr/>, Mars 2020
 22. Ministère des armées, *Rapport au parlement sur les exportations d'armement de la France*, Septembre 2022
 23. Emmanuel Macron, *Discours à la conférence des ambassadrices et des ambassadeurs*, Élysée, 1^{er} septembre 2022
 24. Forum sur la coopération sinoafricaine, *Plan d'action de Dakar (2022-2024)*, 30 novembre 2021
 25. Parti communiste chinois, *Les objectifs à long terme de la Chine pour 2035*, 30 octobre 2020
 26. Valérie Llobet, *Les sociétés militaires privées chinoises*, C2FR, Bulletin de documentation N° 24, août 2021
 27. Groupe de réflexion, *Les entreprises de services de sécurité de défense*, AACHEAr, juillet 2017
 28. Assemblée générale de l'ONU, *Partenariat international pour l'information et la démocratie*, 26 septembre 2019.
 29. Bureau d'information du Conseil d'État de la République Populaire de Chine, *La Chine et l'Afrique dans la nouvelle ère : un partenariat d'égalité*, 29 novembre 2021t
 30. Anne-Victoire Maizière, *Healthy China 2030*, Ambassade de France en Chine, 23 juin 2017
 31. Sonia Le Gouriellec, *Pourquoi l'Afrique est entrée dans l'histoire (sans nous) ?* Hikari, 4 novembre 2022

